

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—E.-U., \$3.50.  
Tout semestre commencé se paie en entier.  
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. XIII.

No. 37.

Prix du numéro : 7 centims.—Annonces, la ligne : 10 centims  
Toute communication doit être affranchie.  
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par un bon sur la poste.

JEUDI, 14 SEPTEMBRE 1882

## AVIS

L'administration de *L'Opinion Publique* fait appel aux abonnés retardataires et les prie de payer ce qu'ils doivent dans le plus bref délai. Elle regretterait d'user de sévérité à l'égard de ceux qui ne répondraient pas à cet appel. Les améliorations qui ont été faites à ce journal ont demandé et demandent tous les jours beaucoup de dépenses. Les abonnés en tiendront compte à l'Administration, elle ose l'espérer.

*L'Opinion Publique* est une publication nationale qui mérite d'être encouragée. Ses nouveaux propriétaires feront tous les efforts possibles pour répondre au désir de tous ceux qui leur donneront leur patronage. Rien n'est changé quant aux conditions d'abonnement : Pour le Canada, \$3.00 par an ; pour les Etats-Unis, \$3.50.

S'adresser à la CIE LITHOGRAPHIQUE BURLAND, Bureaux de *L'Opinion Publique*, 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

## LES MAITRESSES D'ÉCOLE EN GRÈVE !

On nous informe que dans plusieurs paroisses de notre province, les commissaires d'école ont éprouvé, cet automne, de grandes difficultés à trouver des institutrices, et que ces difficultés menacent de devenir plus grandes à l'avenir. Les maîtresses d'école voudraient-elles à leur tour se mettre en grève ? Nous n'en serions nullement surpris en présence de la position qu'on leur fait presque partout dans notre province.

Enseigner est, en thèse générale, un métier, une profession bien fatigante, si noble qu'elle soit. C'est surtout lorsque l'enseignement s'adresse aux enfants qu'il prend des proportions de nature à décourager les plus forts. Quelle tâche que celle de faire entrer les premières notions de la science dans ces petits cerveaux rétifs ! Vraiment, casser des pierres le long du chemin n'est que jeu d'enfant comparé à celle-là ! Au moins, dans chaque caillou qui éclate, on a le plaisir de la résistance vaincue ; mais le pauvre régent, la dolente institutrice a beau frapper sur ces têtes de cailloux, elle ne les voit s'ouvrir que rarement, et encore pour peu de temps. Que de coups de marteaux pour faire entrer une phrase, un mot, une lettre ! On pourrait soulever une maison avec la force qu'il faut souvent employer pour graver les vingt-cinq lettres de l'alphabet dans une jeune tête !

Encore si cela payait, puisque tout dans ce monde qui n'est pas exclusivement celui de la religion s'estime à prix d'argent, encore si cela payait ; mais hélas ! il faut peiner, patienter et s'impatienter pour rien. Telle est la destinée de l'institutrice dans notre province, et nous pourrions ajouter celle de son confrère, l'instituteur, à la campagne. L'un et l'autre sont les parias de notre civilisation. Est-il étonnant qu'ils quittent cette noble profession et ce métier de crève-faim le plus tôt qu'ils le peuvent !

Que sont devenues ces maîtresses qui ont refusé de reprendre la férule, signe de leur autorité si peu respectée ? Elles l'ont échangée contre le tablier de la cuisinière ou le bonnet blanc de la fille de chambre. Franchement, c'était fort sage à elles, et nous ne nous sentons pas le courage de les en blâmer, d'après le principe qu'il faut bien que tout le monde vive. Aujourd'hui, les bonnes et les servantes gagnent facilement à la ville cinq, six, sept et souvent huit piastres par mois ; les institutrices reçoivent cent piastres pour l'année. Avec cette forte somme, elles sont tenues de se nourrir, de se vêtir, de se chauffer et de chauffer l'école par-dessus le marché, tandis que les domestiques

mangent du pain blanc et sont mieux logés. En résumé, la servante reçoit à la fin du mois cinq piastres pour prix de ses services, somme que l'institutrice dépense pendant le même temps pour avoir le privilège de dégraisser l'intelligence des enfants. Dans ces conditions, il vaut mille fois mieux être cuisinière ou fille de chambre. Hélas ! ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on a le plus gagné à empoisonner les estomacs qu'à nourrir les intelligences.

En face de cet état de choses, nous serions heureux de voir les institutrices s'entendre pour se retirer de l'enseignement. Si elles se mettent en grève, tant mieux. L'excès du mal amènera une réaction salutaire. On sent aujourd'hui le prix de l'instruction, comme le prouvent les nombreux élèves de nos nombreux collèges, mais on veut la payer le moins possible, surtout à la campagne. Peut-être n'est-elle pas tout ce qu'elle devrait être. Mais à qui la faute ? L'enseignement chez nous vaut encore plus que ce qu'il rapporte. Il y a une réforme radicale à opérer de ce côté, et elle ne se fera qu'avec des remèdes héroïques.

Allons, Jean-Baptiste, c'est toi qui est ici le grand coupable ! Pourtant, nul ne sait mieux que toi que l'on n'en a toujours que pour son argent. Comment ! tu paies une piastre par journée, et souvent plus, un garçon de ferme, et tu laisses crever un instituteur à raison de cinq piastres par mois ! Tu délies, sans te faire prier, les cordons de ta bourse, dans l'intérêt de ton grain et de ton bétail, et tu lésines lorsqu'il s'agit de l'intelligence de tes enfants ! Tu sais bien aussi que le prix de la vie a augmenté, puisque tu fais payer un couple de chapons ce que tes pères recevaient jadis pour un veau ! Tu vends tout au poids de l'or, et tu crois que tu auras des institutrices panachées de diplômes à raison de six piastres par mois ! Erreur profonde, Jean-Baptiste. Tu cherches des placements pour ton argent, tu veux que tes gros sous fassent boucle de neige et tu confies ton magot à des associations que tu ne connais pas, et à la direction desquelles tu restes étranger ! Combien de milliers de piastres t'ont coûté les sociétés de bateaux à vapeur qui ont sombré avec tes actions, les assurances contre le feu qui ont brûlé ton capital et les intérêts ! Le meilleur placement, c'est l'argent que tu consacreras au développement de l'intelligence de tes enfants. Voilà un capital qui ne périra pas. Si tu continues à te montrer parcimonieux à l'endroit des jeunes institutrices, tu végéteras avec tes enfants pendant que partout le monde fera des progrès, et tu mériteras bien, ô Jean-Baptiste, que les Anglais t'appellent encore Johnny Crapaud.

A. D. DECELLES.

## VIEUX SOUVENIRS

Qui ne connaît Varennes avec son joli village, aux toits déjà noircis par le temps et aux coquettes résidences aussi ? Au centre, la vieille église dont les clochers vermoulus semblent élever une dernière prière vers le ciel avant de disparaître. Presqu'aux extrémités du village, deux chapelles modestes, l'une où la population et de nombreux pèlerins viennent vénérer sainte Anne, la patronne de la paroisse ; l'autre, un peu délabrée, où saint Joachim attend dans l'oubli des visiteurs qui l'ont abandonné. Non loin, sur le haut de la montée, à la naissance de la grande route, le dôme brillant d'un calcaire jette ses reflets d'or à travers un massif de peupliers qui l'entourent. C'est là que s'arrête quelquefois sur la marche solitaire un mendiant, fatigué par une longue course. D'autres fois, à l'heure du crépuscule, ce sont de vieux fidèles qui viennent s'y agenouiller pour la prière du soir.

A l'autre bout de l'artère principale du village, le cimetière neuf avec ses allées silencieuses et recueillies, bordées de monuments et d'inscriptions funèbres, invite le passant à se souvenir de ceux qui dorment au fond de leurs tombes poudreuses. Tout près, deux vieux moulins : l'un déployant sous le vent ses vergues comme des ailes blanches d'oiseau ; l'autre, avec sa jetée en pierres et son passage étroit, retenant dans l'immense bassin d'une petite rivière l'eau nécessaire pour faire mouvoir les palettes de sa roue. Et puis,

pour couronner tout ce tableau poétique et un peu troublé, des ombrages partout ;—quelques ormes séculaires par-ci par-là, à côté de fraîches plantations de saules et de plaines, sous les portiques de demeures paisibles où rayonnent le bien-être et la satisfaction de la vie. Varennes, enfin, c'est la campagne dans toute l'acception du mot, et si délicieusement échelonnée aux méandres gracieux de la rive sud du fleuve St-Laurent, qu'on dirait, prise à vol d'oiseau, d'une de ces charmantes créations inventées par la plume des romanciers !

Une des plus anciennes fondations de la colonie française au Canada, cette paroisse, avec sa population bourgeoise instruite, ses grands propriétaires du sol et sa forte et intelligente race de cultivateurs, a des mœurs et des traditions qui lui donnent un certain cachet d'antiquité.

Une véritable toile moyen âge : la couleur moderne en plus.

Mais, hélas ! il semble que petit à petit la main du progrès détache de mon pays natal la pierre des vieux souvenirs. Cette belle et silencieuse nature, toute imprégnée de parfums champêtres et baignée de rayons éblouissants qui ensoleillaient nos jeunes années, commence à s'envelopper de mouvement et de bruit ; le cri strident de la vapeur et les âcres fumées de la locomotive sont venus troubler champs et forêts, car Varennes possède ses hôtels et ses sources d'eau salée, et, à l'instar des stations balnéaires, il veut aussi avoir les grandes agitations de la foule. De là le va-et-vient du public voyageur et ces étranges poussées du flot qui passe. Un jour de plus, et bientôt ce sera le torrent qui emportera par lambeaux, dans le gouffre impitoyable de l'oubli, les vestiges usés auxquels le cœur se cramponne encore !

Toutes ces réflexions, lecteurs de *L'Opinion Publique*, me viennent à l'occasion d'une promenade que je faisais il y a quelques jours à Varennes, dans laquelle il m'a été donné de visiter les ruines récemment découvertes d'un fort qui est, ni plus ni moins (en attendant toutefois contradiction), celui où mademoiselle de Verchères s'est immortalisée par sa bravoure en repoussant les attaques des hordes sauvages qui, au berceau de la colonie, infestaient ces parages.

Ce voyage a été pour moi un chapitre d'histoire en même temps qu'une agréable révélation, et j'ai cru intéresser les lecteurs du journal en donnant une description de ce que j'ai vu dans cette circonstance.

A trois milles environ du village de Varennes, au détour de la grande route, s'élève et se projette dans le fleuve une éminence pittoresque, taillée presque à pic et couronnée çà et là de courts arbrisseaux. C'est le cap Saint-Michel. Encore un nom historique dont j'ai rappelé le souvenir il y a quelques années dans des notes publiées dans la *Minerve*.

Tout en face, sur la rive opposée, l'Ottawa déverse ses eaux tranquilles dans les ondes du grand fleuve. C'est bien par là que venaient déboucher dans leurs légers canots d'écorce les farouches enfants de la forêt pour semer la terreur au milieu des paisibles populations des deux rives.

Voilà ici, sous nos yeux, la petite île Des Lauriers ; puis à quelque distance, près des bouées rouges penchées sur l'onde, l'île Bouchard, entourée de ses grandes battures.

Maintenant, si l'on tourne à gauche, après avoir franchi ce premier plateau qui sert de point d'observation, on atteint une pointe de terre qui émerge de la ligne régulière de la côte. Un petit sentier étroit, tortueux, tracé sous une forêt de broussailles et d'arbrisseaux chargés d'épines, nous conduit au fond d'un épais fourré. Encore quelques pas, et nous voici en rampant à l'entrée du vieux fort. Les ruines occupent un espace assez vaste et s'adossent à un monticule dont les parties meubles se sont insensiblement détachées et ont rempli en partie l'enfoncement qui se trouve au centre des constructions existantes.

Je ne puis réellement pas donner le nom de fort à tous les débris épars que j'ai remarqués sur le sol, mais il n'y a pas à se méprendre sur leur provenance. Deux murs d'environ deux pieds d'épaisseur sur à peu près la même hauteur, d'où le mortier et les pierres s'échappent en certains endroits, courent en ligne parallèle à

partir de la base du monticule et viennent aboutir à des travaux de contrefort bâtis au pied de la côte. Ces deux murs sont placés à une vingtaine de pieds l'un de l'autre, et sont fermés à leur extrémité par un rempart faisant face au fleuve. Une rangée de pierres superposées, mais qui ne paraît pas être consolidée par du mortier, est aussi adossée à l'intérieur à cette espèce de mur de revêtement et forme une double ligne de défense de ce côté.

Une haie d'arbrisseaux paraît avoir été plantée en avant pour mieux masquer l'apparence du fort. Aucune trace, du reste, d'une palissade en bois. S'il y en avait une, elle aurait pu être graduellement détruite par l'action des glaces ou des eaux qui, à l'époque des grandes débâcles, viennent jusqu'au pied des derniers retranchements.

On distingue encore parfaitement bien une ceinture de protection qui a été établie à la naissance du rempart extérieur pour empêcher la démolition des travaux de défense ou l'éboulement des terres et des croûtes de gazon adossées au talus. Cette ceinture consiste en une grande quantité de pierres évidemment placées à la main sur le sable de la plage. Elle a une largeur d'environ quarante à cinquante pieds, c'est-à-dire suffisante pour garantir les abords du mur d'enceinte, et elle s'étend jusqu'au chemin de halage en rangs serrés.

Ceci constitue la dernière limite des travaux et, si l'on juge d'après la disposition du terrain à cet endroit, il n'est pas probable qu'il existât une autre ligne de protection plus rapprochée de l'eau.

Tel est en résumé l'ensemble de ce fort que j'appellerai plutôt un point d'observation que tout autre chose. Le site était admirablement choisi du reste, et commande une vue superbe sur le haut et le bas du fleuve, de même qu'en face. Rien d'étrange par conséquent que dans un moment de surprise cet endroit put offrir un gîte sûr à l'abri duquel les assiégés pouvaient opposer une défense héroïque à un ennemi plus fort qu'eux, telle que l'histoire nous en a conservé le récit.

Malgré un examen minutieux des lieux, il y a là un tel enchevêtrement de broussailles et de lianes sauvages que je ne puis donner qu'une description imparfaite des ruines. Ce n'est qu'en débarrassant le terrain de tous ces divers obstacles, qu'il sera possible de juger de l'étendue et de l'importance des travaux de fortification. Monsieur Barnard, rédacteur du *Journal d'Agriculture*, qui a eu l'obligeance de m'accompagner dans cette visite et à qui appartient l'emplacement, se propose du reste de le débayer complètement afin d'en permettre l'accès facile. Il aura certainement la reconnaissance du public qui s'intéresse à cette découverte.

Maintenant, comme il s'agit de préciser un fait historique et que dans ces matières il ne faut rien laisser à l'imagination, le doute est-il permis en présence des faits que je viens de relater ?

L'endroit décrit et toutes les circonstances qui s'y rapportent ont-ils ce cachet d'authenticité qui doit faire accepter sans conteste la présente version ? Je me suis laissé dire que les anciens de l'endroit connaissent parfaitement ce que je raconte en ce moment, mais de fait ils ne paraissent pas avoir attaché une grande importance à l'histoire de ces ruines. En évoquant le souvenir de mademoiselle de Verchères et des actions héroïques qu'elle a accomplies sur ce modeste théâtre, la pensée se porte naturellement vers la paroisse de ce nom qui est limitrophe, et il semblerait alors que Varennes n'aurait pas le droit de se tresser une couronne d'immortalité aux dépens de Verchères, sa voisine.

Mais il ne faut pas perdre de vue que la ligne de division des deux paroisses n'est qu'à une couple de milles des ruines décrites ; il ne faut pas oublier non plus que le cap St-Michel est le point stratégique par excellence de toute cette rive et qu'il est, comme je l'ai déjà dit, situé exactement en face de l'entrée de la rivière Ottawa ou des Outaouais, où se réunissaient d'ordinaire les Iroquois et les autres tribus sauvages avant de commencer leurs courses sur le fleuve.

Cette explication toute naturelle vient, ce me semble, à l'appui de la recherche historique. Je la donne pour ce qu'elle vaut, ne voulant rien préjuger dans une matière aussi délicate et surtout ne rien enlever à la légitime ambition de Verchères qui, certes, peut se féliciter d'avoir possédé deux grandes héroïnes, madame et mademoiselle de Verchères, les Jeanne d'Arc du Canada français.

Et maintenant, lecteurs de *L'Opinion Publique*, n'avais-je pas raison, en face d'un tel événement de rattacher un peu mon cœur à ces vieux débris, à ces lambeaux de gloire qui gisent sur le sol de ma terre natale ?

Varennes avec ses splendeurs variées, avec sa riche nature embellie par la main du progrès, avec cette douce existence de ses habitants, toute tissée d'ombre et de soleil, ambitionne peut-être des jours de prospérité inouïe, une grandeur inaccoutumée dans les fastes de la puissance moderne. C'est bien là son droit assurément. Mais pour moi, amant du passé avant tout, j'ai pour la paroisse qui m'a vu naître unepensée d'orgueil, presque de la vanité, c'est celle des grands souvenirs et des utiles leçons de l'histoire !

Or, avant que la pioche du démolisseur ne soulève

et ne jette au gouffre des grandes ondes du Saint-Laurent la dernière poussière où dort un nom immortel, je me lèverai sur les ruines chancelantes du vieux fort, et là faisant appel à tous ces illustres chercheurs qui ont nom Sulte, Faucher de St. Maurice, Tassé, Dunn, Fréchette, Lemay, etc., je leur crierai de toute la force de mes poumons : Levez-vous, poètes, troubadours et historiens, et que vos lyres retentissantes, et que vos accents enflammés répètent à tout un peuple qu'il y aurait honte à laisser périr les vieilles reliques des anciens jours et d'un passé héroïque, et qu'au-dessus des décombres vermoulus une pierre au moins s'élève pour rappeler aux générations futures la mémoire de deux femmes grandes par leur nom et leur dévouement à la patrie !

J. L. ARCHAMBAULT.

## L'ILE PERROT ET SES ENVIRONS

### ESSAI HISTORIQUE

(De 1672 à 1872)

PAR T.-NAP. LE MOYNE, Ptre., BEAUHARNOIS

### SECONDE PARTIE

#### Histoire religieuse

(Suite)

La première reddition de comptes de fabrique se fit le 5 juin 1791 sous la présidence de M. Cazeneuve : "Compte que rend pardevant nous curé soussigné Michel St. Denys, ci-devant marguillier de l'église Ste Jeanne commençant le premier janvier 1790 et finissant à pareil jour de l'année 1791, en présence de Thomas Leger et Paschal Boyer à présent marguilliers et de plusieurs anciens marguilliers." La recette totale était de 659 fr. et 11 sols, dont 412 livres pour la rente de 46 bancs. Avec pareille recette il faut qu'un marguillier-comptable ait joliment la bosse de l'économie pour équilibrer sa dépense. Après tout, c'est une piètre consolation que de se dire comme le savetier du bon Lafontaine :

"Il suffit qu'à la fin  
J'attrape le bout de l'année."

Bonne note au sieur St. Denys ! Son état de compte n'accuse que 853 fr. 15 sols de dépenses.

"Le présent compte ouï et arrêté dans la *maison curiale*, le 5 juin 1791.

"(Signés) Michel St. Denis, Guillaume Leduc, Pierre Monpetit, Ths. Leger, Pierre Henault, Pascal Boyer, Cazeneuve, Ptre."

Lors de sa visite pastorale, Mgr Hubert refusa d'approuver ce compte vu que plusieurs papiers manquaient. Dans son ordonnance il prescrivit "que l'argent et les papiers soient mis dans un coffre-fort fermant à deux clefs dont l'une sera remise à M. le curé et l'autre au marguillier en charge..."

A l'Isle Perrot, le 21 juin 1791

† JEAN FRANÇ., Evêque de Québec.

Qu'on nous permette d'insérer ici la liste des marguilliers, de 1788 à 1872, et l'année de leur entrée dans le banc-d'œuvre. Nous ignorons celle des premiers marguilliers, savoir Guillaume Leduc, Pierre Monpetit, Antoine Lalonde, Augustin Daoût, Jos. Bourbonnais, Ls. Préjan, Chs. René Leduc, Jos. Lalonde, Guillaume Monpetit et Pierre Hénault. Le reste de la liste est comme suit :

1788 Michel St. Denys	1831 Mich. Poirier
1789 Ths. Leger	1832 Ls. Leger-Parisien
1790 Pascal Boyer	1833 J.-B. Bonhomme
1791 Chs. Daoût	1834 Max. D'Arpentigny
1792 Frs. M. Leduc	1835 Frs. Peladeau
1793 Frs. Daoût	1836 J.-B. D'Arpentigny
1794 Dom. Sabourin	1837 Ths. Mongrain
1795 A. Monpetit-Podevin	1838 F.-X. Potvin-Monpetit
1796 Chs. Leduc	1839 Toussaint Deslauriers
1797 Jos. Lalonde	1840 P. Monpetit-Potvin
1798 Guill. Peladeau	1841 Pierre Lalonde
1799 Ant. Michel Leduc	1842 Ls. Leger
1800 Pierre Hénault	1843 Ant. D'Arpentigny
1801 Jos. Daoût	1844 Pierre St. Denys
1802 Et. Leger-Parisien	1845 Jeremie Daoût
1803 Jos. Hainault	1846 Guill. Monpetit
1804 Tous. Repentigny	1847 Ant. Lalonde
1805 Hyac. Lalonde	1848 Amable Daoût
1806 Aug. Lefebvre	1849 Pierre Toupin
1807 Mich. René Leduc	1850 Grég. Daoût
1808 Gabriel Daoût	1851 Eust. Deguire
1809 Frs. Sauvé-Laplante	1852 J.-B. Bourbonnais
1810 F. Monpetit-Podevin	1853 Mich. St. Denys
1811 Ant. Lalonde	1854 Mich. Leger
1812 E. Monpetit-Podevin	1855 J. Daoût (seigneur)
1813 Eust. Peladeau	1856 Frs. Lalonde
1814 Aug. Campeau	1857 Ant. Daoût
1815 Mich. Leger	1858 Pierre Daoût

1816 Pierre Daoût	1859 J.-B. Deslauriers
1817 J.-B. Monpetit	1860 Seraph. Bourbonnais
1818 Amable Bourbonnais	1861 Isaie Laberge
1819 Frs. Bourbonnais	1862 Frs. Madore
1820 Pascal St. Denis	1863 Mich. McNab
1821 A. Leger-Parisien	1864 Chrys. Peladeau
1822 Frs. Hainault	1865 Moïse Dandurand
1823 M. Lamoureux-Leduc	1866 J.-B. Daoût
1824 Frs. Daoût	1867 Moïse Lalonde
1825 Guill. Leduc	1868 J.-B. Jérém. Groulx
1826 J.-B. Deschamps	1869 Jos. Aunais
1827 Aug. Lefebvre	1870 Paul Normandeau
1828 Chs. Mich. Leduc	1871 Jos. Daoût
1829 Hyac. Lalonde	1872 Casimir Daoût.
1830 Aug. Leduc	

"Mort par la visite de Dieu," n'est pas le verdict du coroner du siècle dernier. Le capitaine de milice, qui en faisait l'office, avait trop d'importance pour remarquer ce laconisme. Bref, vous ouvrez le registre de 1794 et vous trouvez sous la signature du curé Cazeneuve un acte de sépulture assez curieusement exprimé. A cet acte est attaché le verdict qui suit :

"Le vingt-cinquième may mil sept cent quatre-vingt-quatorze, à l'Isle Perrot du côté du Sud près L'ance au Sable sur le terrain de Charle Leduc, a été trouvé un homme noyé sur le bord du rivage d'environ cinq pieds trois à quatre pousse (pouces) en hauteur, Barbe noir et cheveux noir coupé en Brosse, vers quatre heure de relevée dont le nommé Louis Leduc voisin Est venu en faire sa déclaration au capt. de milice qui est Louis prégan qui en a fait La visite avec le lieutenant et L'enseigne accompagné de douze hommes présents qui ont vu et visité L'dit corps : ont l'a trouvé habillé d'une chemise de toile de Russy neuve un *capot* de couverte et un *per* de *culot* de drap rouge. Après avoir examiné avec attention nous ne nous sommes aperçu d'aucune blessure, seulement le visage déchiré et seignant et quelque marque bleu le *lon* (long) d'un genou, mais ce ne peut être que d'avoir froté sur les roches, dont nous ignoront son nom. Seulement que le Naufrage arrivé au Cèdres il y a aujourd'hui treize jour.

"En foy de quoy nous avons signé le présent à l'Isle péraut, Le 16 may 1794."

(signés) Louis préga Capitaine

Pier Leduc Lieutenant ; Guillaume Leduc enseigne. témoins : Joseph Gennard, Charle Leduc, Pier Lafleur, Charle Lafleur, Ant. Lafleur, Aug. Lafleur, et plusieurs témoins oculair.

J. V. MOREAU, témoin.

Telles étaient les *importantes* attributions des capitaines, mais ce ne furent pas les seules ; pour n'en citer que quelques-unes, l'on sait que c'était un capitaine de la côte à faire le rôle des habitants qui étaient en état d'aller chercher tour à tour leur missionnaire et le remener chez lui (1) ; à faire exécuter les ordonnances concernant les chemins (2) ; à lire certains arrêts et à les afficher à la porte de l'église, etc. Aussi avait-il la première place dans l'église après le seigneur, marchait-il le premier dans les processions, après les marguilliers, et le pain-bénit il le recevait "avant les habitants". (3)

Outre ceux déjà nommés, les capitaines de renom à l'Isle Perrot furent Pierre Deschamps, Antoine Bissonette et Ant-Michel Leduc.

\* \*

Dans tout le temps qu'il passa dans la paroisse, la seule opposition que rencontra M. Cazeneuve fut celle faite à la réparation du presbytère.

Il demandait le 15 janvier 1792 à l'évêque de Québec "s'il serait disposé à donner un mandement à ce sujet."

La demande fut trouvée juste et raisonnable, et le mandement accordé.

Le 19 octobre 1792, le curé fait connaître à l'évêque qu'il en a fait lecture au prône le dimanche précédent.

Les syndics nommés, l'on s'adressa aux commissaires civils. Les résultats de cette démarche furent comme suit :

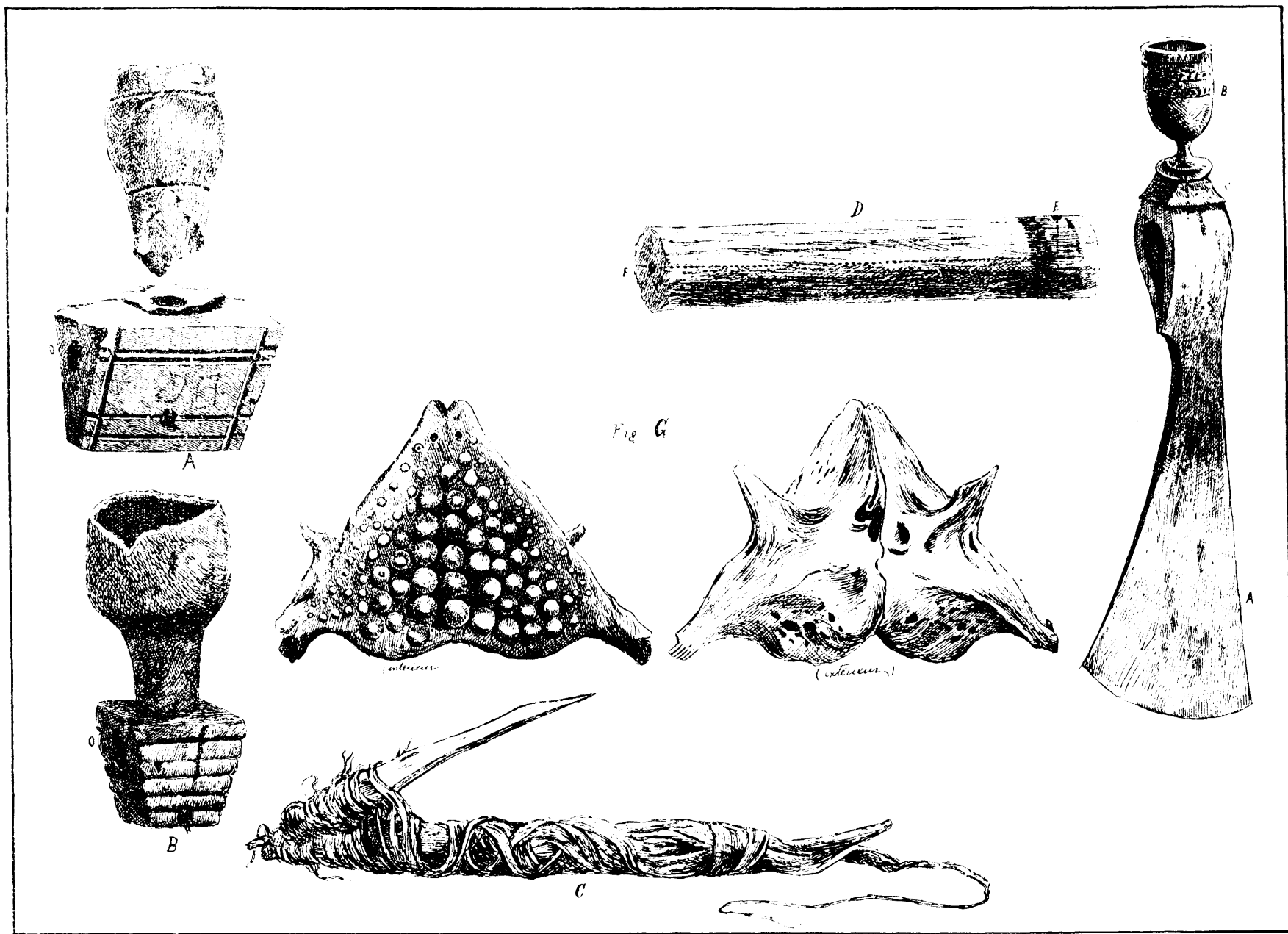
"Assemblée des commissaires John Fraser, Pierre Mezière et Pierre Guy tenue à Montréal, le 3 octobre 1793 :

"Les commissaires, en conséquence de la règle du 25 septembre dernier, ayant pris en considération l'estimation des dépenses faites par les syndics de la paroisse de l'Isle Perrot pour la réparation du presbytère et la construction d'un mur au cimetière du dit lieu, établie d'après un procès-verbal de visite d'experts, en *datte* du 5 août dernier, et ayant entendu les dits syndics sur la nécessité et utilité des ouvrages et réparations mentionnés au dit procès-verbal et estimation, ensemble M. Foucher *comparant* pour divers habitants de la dite paroisse, en opposition à l'homologation de la dite estimation pour raison entre autres que les syndics n'étaient autorisés, par le mandement de l'Evêque en *datte* du 24 nov. dernier, qu'à faire

(1) Edits et ordonnances, t. 2, p. 267.

(2) " " t. 3, p. 412.

(3) " " t. 2, p. 275.



CROQUIS DE CURIOSITÉS INDIENNES—ENVOYÉS PAR LE RÉV. M. PARADIS, O.M.I.  
 (Pour explications des figures, voir *lettre d'un Missionnaire*)



EGYPTE—CHAMBRE À COUCHER D'ARABI PACHA, OCCUPÉE ACTUELLEMENT PAR UN OFFICIER ANGLAIS



“ les réparations du comble, de la couverture et des planchers du presbytère..... les commissaires suspendent à faire droit jusqu'à ce que Sa Grandeur ait donné son opinion.

“(Signé) J. REID, sec.”

Le 19 oct. 1793, Pierre Enau, un des syndics, adresse une supplique à Mgr Hubert “ pour presser les travaux croyant par là entrer dans les vues de sa grandeur et le dispositif de son mandement.”

C'est ce que fit l'évêque, et l'on procéda aux travaux les plus urgents, suivant la décision des commissaires. Outre que la fabrique se trouvait dans un état de gêne, elle avait encore à supporter les dépenses d'un procès au sujet de la terre de l'église.

M. Cazeneuve fut curé de l'île Perrot pendant huit ans : le premier acte qu'il signa aux registres est du 19 octobre 1789, et le dernier du 28 septembre 1797. Chargé de la cure de St-Laurent, près de Montréal, il y mourut le 15 avril 1817, à l'âge de 51 ans.

(A suivre)

## LETTRE D'UN MISSIONNAIRE

LAC ABITIBI, 14 Juin 1882.

A Messieurs les Rédacteurs de *L'Opinion Publique*,

Je suis heureux de pouvoir me rendre à votre aimable invitation en vous faisant parvenir quelques petits croquis de curiosités indiennes que M. Thos. Henderson, commis du Poste de la Baie d'Hudson pour Abitibi, a bien voulu me remettre pour le Musée du Collège d'Ottawa.

Le premier représente : La Hache de Guerre surmontée du Calumet de la Paix. La hachette, (A) qui est en bon acier, mais rongée par la rouille, a exactement 6 pouces de long sur deux de large au tranchant. Elle est surmontée d'un petit vase en cuivre (B) dans lequel on mettait le tabac. Ce petit vase communique avec la tête de la hache par un trou commun à l'un et à l'autre. Le manche de la hache (D), fait en saule, est aussi perforé dans toute sa longueur (E E). Ce tuyau fait un coude à angle droit, à l'endroit où il doit rencontrer l'orifice du calumet. Voilà le fameux calumet que l'on passait à la ronde dans les assemblées où l'on traitait des conditions de paix ! Je n'entreprendrai pas l'histoire des célèbres réunions dont parlent nos historiens. Ceux qui désireraient contempler de leurs yeux ces curieux instruments sont respectueusement invités à rendre une petite visite au Musée du Collège d'Ottawa, où ils auront de plus la satisfaction de contempler nombre de choses rares et curieuses, parmi lesquelles les suivantes seront déposées dès mon retour au mois de juillet, savoir :

(A & B) Deux pipes indiennes antiques, trouvées sous terre au lac Temiskaming. Ce sont probablement les instruments chers à quelques défunts qu'on aura mis dans leur tombeau. L'une de ces pipes (A) est en pierre blanc-jaunâtre et très tendre, l'autre (B) est d'une sorte de marbre rouge foncé ; elle est cassée en deux fragments. Le manche était un bois percé, ou un os de gros oiseau que l'on fixait dans l'orifice (O). Le petit trou (R) que l'on remarque à la basse était destiné à recevoir des rubans et autres colifichets. Les amateurs sont invités à venir tirer une touche dans ces pipes séculaires, si jamais il leur prend fantaisie de venir faire leur connaissance au Collège d'Ottawa.

\* \*

La troisième espèce de curiosité (C) n'est pas moins digne d'attention. C'est un hameçon à la manière des anciens sauvages. C'est tout simplement un os de poisson fixé à 30° avec un petit morceau de bois, et entouré d'écorces flexibles. Cet hameçon d'apparence un peu rébarbative a été remis à M. Henderson par un vieux sorcier du lac Wanoweya, nommé *Ka-mik-dain-dipetc*, c'est-à-dire *Tête frisée*. Ce même sauvage prétend que ces hameçons sont plus chanceux que ceux fabriqués par les Visages-pâles. Ce n'est pas tout. La fabrication de ces crochets appartient à l'art occulte des enchantements, et doit être accompagnée d'une chanson qui commence par *Kinonjetok*, c'est-à-dire *O vous Brochets*, etc... Je regrette fort de ne pouvoir vous envoyer cette chanson dans son entier. Mais je vous promets que dès que j'aurai rencontré le Vieux Frisé, je vous ferai parvenir non seulement la chanson, mais le portrait de l'original.

\* \*

Enfin la Fig. (G) est l'os de la tête, intérieur et extérieur, d'une espèce d'Achigan, trouvé dans le lac Abitibi. Un vieux Canadien, nommé Robichou, parti de Sorel depuis 60 ans, et domicilié ici parmi les sauvages, est le Christophe Colomb de cette nouvelle curiosité. Il dit avoir pêché cette espèce de poisson au *Grand Moral* dans son jeune temps, mais il ajoute qu'il était très rare dans les eaux du St-Laurent. Il paraît que ce poisson fait un bruit sourd à la surface de l'eau quand le lac est calme et qu'il y a apparence de mauvais temps.

Outre les spécimens que j'ai esquissés ci-dessus j'apporte encore un crâne humain tout à fait remarquable par la dépression de l'angle facial. Il a tous les caractères qu'on attribue aux grands malfaiteurs.

Ce crâne a été trouvé lavé par les flots sur les bords de la rivière Ottawa tout près de la source de cette rivière, au-dessus du lac Wanoweya. Le Vieux Frisé, dit-on, connaît toute l'histoire de ce crâne. Il paraît en effet que le défunt était le chef d'une tribu de Cannibales. Si jamais je puis recueillir les documents je vous en ferai part.

Veuillez agréer, messieurs, etc.,

C. A. M. PARADIS, Ptre., O.M.I.,  
Missionnaire.

## NOS GRAVURES

### La Statue de Rouget de l'Isle et ses bas-reliefs

Le 23 juillet dernier a eu lieu, à Choisy-le-Roi, près Paris, où l'auteur de la *Marseillaise*, Rouget de l'Isle, s'était retiré après la Révolution de 1830 et où il est mort, l'inauguration de sa statue. Une plaque commémorative placée au-dessus de l'entrée indique la maison qu'il y habita. Cette maison porte le No. 6 de la rue des Vertus.

Rouget de l'Isle est représenté chantant son immortelle chanson. Il a la main droite posée sur son cœur et il tient de la gauche son épée de capitaine du génie et les feuillets de la *Marseillaise*.

La statue est placée sur un piédestal de granit.

Sur la face principale de ce piédestal on lit cette inscription : *A Rouget de l'Isle, auteur de la Marseillaise*.—25 avril 1792. La face postérieure porte cette inscription :

*Ce monument a été élevé par souscription nationale avec l'appui d'un comité composé de 166 députés ayant pour délégués. (Suivent les noms des délégués.)*—23 juillet 1882.

Le piédestal est également orné de deux bas-reliefs, l'un représentant les enrôlements volontaires, la table est surmontée d'une oriflamme portant ces mots : La Patrie est en danger ; l'autre bas-relief représente le génie de la *Marseillaise* conduisant les troupes à la victoire. Ces deux bas-reliefs, que l'on voit dans nos illustrations, sont des chefs-d'œuvre.

La statue est l'œuvre d'un jeune statuaire de beaucoup de talent, M. Léopold Steiner. Le piédestal a été élevé par M. Lucien Leblanc, architecte, qui est déjà l'auteur du piédestal du monument en l'honneur de M. Joseph Bara, inauguré l'année dernière à Palaiseau. La cérémonie d'inauguration de la statue de Rouget de l'Isle, qui avait attiré à Choisy-le-Roi une foule énorme, a été très brillante. Parmi les personnages officiels qui y ont assisté, citons : MM. de Freycinet, président du conseil ; Goblet, ministre de l'intérieur ; le général Billot, ministre de la guerre ; De Mailly, représentant le président de la Chambre des députés ; Perrat, représentant le président du Sénat ; MM. Desmoulins et Guichard, délégués du conseil municipal de Paris ; plus un grand nombre de députés et de sénateurs.

Rouget de l'Isle, rappelons-le en terminant, est né à Lons-le-Saunier, en 1760, et c'est lors de la déclaration de guerre à l'Autriche, en 1792 que, se trouvant en garnison à Strasbourg, il composa, en une nuit, pour l'armée du Rhin, dont il faisait partie, les paroles et la musique de l'hymne que l'on sait, et qu'il appela *chant de guerre*. L'hymne ne changea de nom, pour prendre celui sous lequel il est devenu si célèbre, qu'après la journée du 10 août, pendant laquelle il fut chanté par les volontaires Marseillais à l'attaque des Tuileries.

### À la caserne.—Ils se préparent pour la revue

Le mouvement et l'animation, une activité—qu'intrompement de temps à autre quelques lazis ou un énergique juron—régissent dans la *chambrée*. (1)

C'est jour de branle-bas, non celui qui précède le combat, mais le branle-bas d'une action tout aussi redoutable, bien que moins dangereuse : il s'agit de la Grande Revue !—Echanger des balles avec l'ennemi, donner et recevoir des coups de sabre et de baïonnette est chose agréable aux troupiers.

Mais, en général, il prise peu la raideur gourmée des parades et la solennité des revues. Beaucoup préfèrent aux admonestations des supérieurs, les fatigues du campement et ses alertes. Avant la revue, tout est sans dessus dessous dans les chambres. Les lits de camp, transformés en établis, ont été dégagés de leurs matelas et de leurs paillasses ; la cruche, la cuvette, une vieille gamelle sont convertis en outils ; les guêtres, blanchies à la terre de pipe, sèchent au poteau ; les armes, les effets de grand et de petit équipement, ayant subi leurs premiers apprêts, attendent leur toilette définitive que complètera le *coup de fion*.

Boîtes de toutes sortes, brosses de tout calibre, gisent

(1) Nom d'une chambre dans une caserne.

pêle-mêle à côté de la *trousse*, de la *patience* et du tourne-vis.

L'un cire ses chaussures à l'*ouf* ; l'autre, sur une planche *ad hoc*, donne le poli à l'encaustique de son ceinturon ; le caporal, debout, examine en connaisseur les miroitements du sien ; près de lui, un camarade fait sécher sa lessive ; un troisième atteint sur la planche-à-pain une niche à laquelle il va dire un mot.

À droite, celui-ci prend son chassepot au ratelier d'armes ; celui-là redresse sur le bord du lit de camp la courbure de la lame de son *coupe-chou* ; un autre, les pièces de son fusil démontées autour de lui, graisse le canon de son arme.

Au fond, le *sargent* donne son coup d'œil.

Au milieu de la chambre, le perruquier du bataillon taille des escaliers énormes sur la tête d'un conscrit qu'il prétend tondre à l'ordonnance.—Personne d'occupé. Tous travaillent, brossant, lavant, fourbissant et astiquant.

Nous le répétons, c'est branle-bas à la caserne, et le spectacle de cette chambrée est celui qu'offrent toutes les autres en ce moment.

Dans une heure, le tambour battra le premier appel ! Alors, le sous-lieutenant passera, en se dandinant, son inspection—le caporal et le sergent ont déjà passé la leur—puis le capitaine de la compagnie, un dur à cuire ! Ensuite le chef de bataillon, un B... qui n'a pas froid aux yeux. Enfin le *coronel*, un homme à poil, dont les yeux de lynx voient depuis la cheville manquant à la semelle jusqu'au grain de poussière maculant le pompon du shako.

La revue finie, les chancards qui ont évité l'appointement ou la consigne, se débarassent du sac et de la giberne, et s'empressent de se rendre en ville, par deux, par trois ou par groupes. Les uns vont casser la tête à quelques *négresses* (1) ou arracher un *perroquet* ; (2) les autres, faire des ricochets sur la rivière ou conter fleurette à leur payse.

Telle est la vie de garnison. Mais, dans cette existence, les jours de grande revue comptent autant que les rencontres en temps de guerre ; et ce n'est que vrai de dire, qu'en certains régiments, sous-officiers et soldats préfèrent essayer les coups de fusil de l'ennemi que l'inspection de leur colonel. A. A.

### Pourquoi les Écossais ne vont pas en paradis

LÉGENDE

Il y a longtemps, longtemps, si longtemps que l'histoire ne nous a jamais dit au juste quand un roi d'Écosse fit une guerre terrible à tous les autres rois du monde. La valeur écossaise prévalut partout, et le roi, orgueilleux et tout joyeux de ses succès, fit mander son premier ministre, Lord Alexander, et lui dit :

—Eh bien, Sandy, qu'en penses-tu ? Reste-t-il un roi que nous puissions conquérir ?

—Qu'il plaise à Votre Majesté, je connais un roi que vous ne vainquez jamais.

—Ah ? Et quel est celui-là, Sandy ?

Lord Alexander, élevant pieusement son regard en haut, répondit :—Le Roi du Ciel.

Le roi d'Écosse ne comprit pas, mais, ne voulant pas avouer son ignorance, il dit aussitôt :

—Dépêchez-vous, Sandy, allez trouver ce roi et dites-lui qu'il m'abandonne immédiatement son royaume, car s'il ne le fait de bon gré, je le lui arracherai de force ; et faites attention, Sandy, ne revenez vers moi qu'après avoir exécuté mon ordre.

Lord Alexandre se retira bien embarrassé, mais il rencontra un prêtre à qui il se confia, et rassuré par lui, il se présenta de nouveau devant le roi.

—Eh ! bien, Sandy, dit le monarque, avez-vous vu le Roi du Ciel ? Et que dit-il ?

—Qu'il plaise à Votre Majesté, j'ai vu un de ses ministres.

—Bien. Et que dit-il ?

—Il dit que Votre Majesté n'a qu'à demander son royaume et qu'il le lui donnera.

—A-t-il été si poli que cela ? s'écria le roi dans un élan de magnanimité. Retournez vers lui au plus vite, Sandy, et dites-lui qu'en échange de sa courtoisie, je lui promets que jamais Écossais ne mettra le pied dans son royaume.

La scène se passe aux Folies-Bergères.

Une petite dame interpelle un jeune monsieur :

—Il me semble, dit-elle, vous avoir rencontré quelque part ?

—Parfaitement madame ; j'y suis allé deux ou trois fois, mais depuis on m'a flanqué à la porte de la maison.

Toto, se promenant sur la rue Notre-Dame, désigne à sa mère un nègre en train de têter un de ses doigts, et s'écrie tout haut :

—Oh ! regarde, maman ; le monsieur noir qui suce un bâton de réglisse.

(1) Bouteille de vin.

(2) Verre d'absinthe.

## LA VERTU DE L'IMPÉRATRICE

En gens adroits qu'ils sont, les Orléanistes ont toujours su faire en sorte que les différents membres de la famille des Bonaparte fussent plus ou moins brouillés entre eux. Ils se sont surtout efforcés d'aigrir l'impératrice contre Plon-Plon et Plon-Plon contre elle. On doit admettre, en toute justice, que les Orléanistes ont bien jugé Napoléon III et son cousin Plon-Plon. Celui-ci a toujours été évalué le plus brillant des deux. Ses discours au Sénat ont prouvé, longtemps après, que les Orléanistes avaient eu raison en cela. C'est afin d'éviter que le puissant support d'un tel homme fût assuré à l'empire, que tous les moyens furent employés pour semer la discorde entre l'impératrice et lui. Dès le commencement, pour ainsi dire, le prince essaya de faire perdre à la charmante espagnole l'affection de l'empereur. Mais sa vertu solide, son habileté incomparable, son pouvoir sans bornes sur son mari, rendaient cette tâche presque impossible. Une fois, cependant, il réussit à ébranler la confiance de l'empereur. Toutes les femmes de Paris, ou plutôt de la Cour, étaient occupées d'un charmant et jeune membre de l'ambassade italienne. On remarqua qu'il ne faisait nullement attention aux faveurs que lui prodiguaient les dames de la cour impériale. Il assistait aux fêtes avec un air pensif, sombre et languissant. De suite on murmura qu'il était amoureux de l'impératrice. Plon-Plon entendit parler de cela. Il était tout puissant à l'ambassade italienne. Il fit guetter le comte par un de ses jeunes camarades, et celui-ci découvrit bientôt que le comte avait écrit à l'impératrice, demandant une audience. Dès ce moment on ne perdit jamais le comte de vue. Des espions le surveillèrent nuit et jour. Enfin, on découvrit quelque chose. Un des laquais de l'impératrice alla chez le jeune comte, qui reprit l'air d'un homme heureux. Eugénie lui avait accordé une audience. Plon-Plon alla de suite trouver l'empereur. Napoléon, incrédule mais inquiet, consentit à visiter la partie du palais où se trouvaient les appartements de l'impératrice.

Les Tuileries étaient, dans ce temps, remplies de passages secrets. En quelques instants l'empereur et son cousin furent rendus dans un couloir avoisinant le boudoir d'Eugénie. Un de ses pages annonça le comte de Villetré. Le jeune homme entra radieux. Il se précipita aux genoux de la souveraine et lui baisa la main. Et, tout tremblant, il se mit à lui dire qu'elle lui avait rendu la vie, parce qu'il avait résolu de se suicider si elle avait refusé sa demande. L'impératrice, d'un ton qui ne trahissait ni passion, ni excitation, répondit au jeune homme qu'il était bien imprudent et bien audacieux, qu'il aurait dû se soumettre à une décision qui, craignait-elle, paraissait devoir être finale, que l'empereur avait décidé et qu'elle ne se croyait pas capable de le faire changer d'idée. Le jeune homme protesta qu'une parole d'elle lui donnerait le désir de son cœur. Le jeune comte était amoureux d'une belle Espagnole, une pupille de l'empereur et parente de l'impératrice. Un grand mariage avait été arrangé pour elle ; Napoléon l'avait à cœur, et l'amour du jeune Italien avait été taxé de romanesque et d'absurde. Mais Eugénie, qui avait un faible pour les mariages d'amour, avait laissé soupçonner à la jeune fille qu'elle ne s'opposerait pas aux projets du jeune homme. Et c'était pour plaider sa cause devant l'impératrice elle-même que le jeune homme avait sollicité une audience. Napoléon comprit la scène en un instant et se retira. Et de suite, il se fit annoncer chez l'impératrice, et entra dans la chambre avant que l'amoureux eut eu le temps de se relever.

L'empereur avait bon cœur ; s'approchant du jeune homme, il lui dit en riant : " Eh bien, monsieur le comte, que veut dire tout ceci ? " Plon-Plon était présent, car c'est lui qui raconta la chose à son ami, Emile de Girardin. L'impératrice, un peu émue, raconta toute l'histoire. Napoléon promit de s'intéresser à cette affaire, et le comte se retira au comble du bonheur. Alors, l'empereur, se retournant vers son cousin, lui dit en la présence de sa femme : " Mon cousin, que ceci vous serve de leçon. Rien ne trompe plus que les apparences, excepté la vérité. " L'impératrice comprit-elle ou non l'épigramme ? Plon-Plon ne le dit pas, mais elle lui prouva abondamment par la suite qu'il n'y avait pas entre eux d'amour perdu.

## CHOSSES ET AUTRES

L'ouverture de l'Exposition de Montréal a lieu aujourd'hui.

Un nouveau journal se publie à Chicoutimi, le *Saguenay*.

M. J.-P. Lanthier, député de Soulanges, est dangereusement malade.

On a célébré, avec éclat, à Notre-Dame, dimanche, la fête patronale de la paroisse de Montréal.

Le juge en chef de la Cour Supérieure, à Québec, M. Meredith, a obtenu un congé d'une année.

Le marquis de Lorne, la princesse Louise et leur suite sont partis de Chicago le 7 pour San Francisco.

Le cabinet fédéral, à Ottawa, a tenu une séance importante. Des arrangements ont été pris pour mettre l'" Acte du service civil " en vigueur.

M. Duclerc, président du cabinet français a déclaré que les relations de la France avec les autres puissances étaient excellentes.

Monseigneur Lorrain, le nouvel évêque de Cythère, et évêque apostolique de Pontiac sera sacré, dit-on, à Notre-Dame, de Montréal, le 21 courant.

M. Taché, secrétaire privé de l'honorable M. Châtelet, partira le 21 de ce mois pour l'Europe. Il visitera l'Angleterre, la France et l'Italie.

Sir William Ritchie, juge en chef de la Cour Suprême, a prêté serment comme administrateur de la Confédération en l'absence du Gouverneur-Général.

Quelques religieuses du Bon Pasteur de Québec sont allées ouvrir une école à Biddeford, dans l'Etat du Massachusetts. Elles seront sans doute accueillies avec joie par nos compatriotes.

M. Roustan, ambassadeur de France, à Washington, a visité Montréal et Québec la semaine dernière. Ceux qui ont suivi l'expédition française, à Tunis, se rappellent l'attitude digne et ferme tenue par M. Roustan, alors ministre plénipotentiaire à Tunis.

On écrit de L'Assomption que les travaux de l'embranchement destiné à relier le village de L'Assomption au chemin de fer du Nord, à la station de l'Épiphanie, avancent rapidement, sous la direction de M. Roberge. Les travaux seront probablement terminés dans cinq ou six semaines.

Pendant que le prince impérial d'Allemagne passait la cavalerie en revue à Berlin, la police a opéré l'arrestation de deux officiers français d'un grade élevé. Il paraît que ces derniers jouaient le rôle d'espions en Allemagne. Il sera facile à la police française d'user de représailles, et ce ne sera pas le gibier qui fera défaut.

Le 3 courant à Berthier (en bas), comté de Montmagny, M. l'abbé Joseph Bonenfant, prêtre, terminait, après quelques jours seulement d'une cruelle maladie, une vie toute remplie de bonnes œuvres. Il était âgé de 70 ans et demi, avait été curé de cette paroisse pendant trente-six ans et était à sa retraite depuis trois ans.

Un riche Napolitain vient de léguer à la ville de Paris une somme de 18,000 francs, dont la rente doit être partagée chaque année entre " trois jeunes filles honnêtes de Paris, désignées par le sort. " Le légataire donne cette somme à la ville de Paris en reconnaissance " des plus belles et plus heureuses années de sa vie qu'il y a passées. "

Nous voyons par le journal *l'Assemblée Générale*, de Paris, que la Société du Crédit Foncier franco-canadien a décidé de renoncer au privilège que lui a accordé le Parlement canadien de ne pas accorder de charte semblable à la sienne pendant cinquante ans, à la condition que celui-ci lui donnerait le droit de prêter à plus de 7 par cent.

Le barreau de Montréal a appris avec regret la mort subite de M. T. W. Ritchie, C.R., arrivée il y a quelques jours au lac Memphremagog. M. Ritchie était souffrant depuis longtemps. Il a succombé à une maladie du cœur. Il était âgé de cinquante-cinq ans, et natif de Sherbrooke, d'où il vint s'établir comme avocat à Montréal, en 1860.

La guerre d'Égypte coûtera assez chère, si l'on en juge par le détail suivant : Une seule décharge de la flotte anglaise devant les forts d'Alexandrie coûtait \$1,849.60. C'est à n'y pas croire et pourtant c'est le *Times* qui donne ces chiffres. Quand cela coûte près de \$2,000 pour une seule décharge, on peut juger à quelle somme doit se monter le bombardement pendant une journée.

Dans la correspondance parisienne de M. Hector Fabre, adressée à *l'Événement*, de Québec, nous lisons le passage suivant :

" De chute en chute, l'ex-Père Hyacinthe en est arrivé à tenir une pension de famille. Il nourrit ses pen-

sionnaires de sermons, on s'en doute bien. Après un maigre repas, on est mieux disposé à la philosophie. Il y a loin de la chaire de Notre-Dame à cette table d'hôte, et le grand prédicateur d'autrefois doit avoir une piètre mine, lorsqu'au lieu d'enseigner la vérité, il sert le potage ou le melon. "

Le nombre des Canadiens-Français qui reviennent des États-Unis est plus considérable qu'on ne le croirait, cette année. Il y a nombre de paroisses, dans les Cantons de l'Est, qui ont vu rentrer, depuis le printemps, beaucoup de compatriotes émigrés. A La Patrie, par exemple, on compte douze familles de Canadiens-Français des États-Unis qui sont allées s'établir en cette paroisse. Quelques-unes de ces familles y possédaient des terres, les autres en ont achetées, et toutes sont décidées à demeurer en Canada.

En même temps, l'émigration a considérablement diminué, et le mouvement de colonisation devra la faire diminuer encore.

Un terrible incendie a éclaté dans la nuit de mercredi à jeudi dernier, au faubourg St-Roch, à Québec.

Le feu a pris naissance, vers minuit et demi, dans un pâté de maisons, au coin des rues Church et de l'Église, et ce n'est qu'après quatre heures d'efforts qu'on est parvenu à maîtriser les flammes. L'eau manquait.

Les citoyens qui subissent des pertes sont MM. André Picard, photographe, Blais et Cie., marchands de nouveautés, Charles Gagnon, commis, P. Pelletier et Champagne, marchands de nouveautés, Arthur Turcotte, épicière, Charles Auger, entrepreneur-menuisier, et Dolphis Drolet, marchand de draps, sur la rue St-Joseph, et MM. Louis Lacasse, Chambers, ancien maire, et Charles Michaud, notaire.

Les pertes sont considérables.

La loi du mariage dans l'Inde. Trouvé dans un vieux bouquin à reliure de parchemin renfermant les écrits du fils de Bahma :

1o Il n'y a pas d'autre Dieu sur la terre pour femme que son mari.

2o Si son mari rit, elle rira ; s'il pleure, elle pleurera.

3o Si son mari s'absente, elle doit jeûner, coucher par terre et s'abstenir de toute toilette.

4o Si son mari la gronde, elle doit le remercier de ses bons conseils.

5o S'il la bat, elle doit lui prendre les mains, les baiser respectueusement et lui demander pardon d'avoir provoqué sa colère.

6o Si le mari est trompé par sa femme, il peut la brûler, ou la crucifier.

Et voilà ! C'est court—et cependant nous doutons fort que cette loi ait le don de plaire à nos chères lectrices.

Nous extrayons de *l'Univers* le passage suivant du discours que le général de Charette prononça le 19 août au banquet royaliste de Challans, en Vendée :

"..... J'arrive, mes amis, d'un lointain, bien lointain pays, au-delà de l'Océan, le Canada, et là j'ai retrouvé la France, et qui plus est la Vendée.

" Oui, la Vendée avec sa foi chrétienne, avec ses mœurs, sa loyauté, son courage, sa franchise, sa fidélité à toute épreuve ; la Vendée aussi par les liens du sang, par le langage et les traditions de famille.

" Là-bas aussi, j'ai retrouvé des zouaves, et beaucoup ; on dit qu'il y en a partout. (Cris : Vivent les zouaves !)

" J'ai entendu un habitant du pays demander à un zouave en me désignant : " Votre général est un vrai Français-Canadien ? " Je m'approchai de lui et répondis : " Oui, je suis Français-Canadien, car Vendéen je suis. " Il me tendit la main et me dit : " Touchez là, mon arrière-grand-père était Vendéen. " Une autre fois, c'est le premier magistrat de la ville de Montréal qui insiste pour que je vienne lui faire une visite, afin de me montrer, dans son salon, à la place d'honneur, un tableau représentant le village d'où était venue sa famille. Lui aussi était Vendéen.

" Vous voyez, mes amis, bon sang ne saurait mentir. A plus d'un siècle de distance, à plus de douze cents lieues d'ici, les fils de nos ancêtres sont ce que vous êtes, et comme vous portent haut le nom français. " (Bravos enthousiastes.)

Plus de 4,000 Vendéens, hommes et femmes, étaient présents à cette fête.

RÉPONDEZ.—Pouvez-vous trouver un seul cas de la maladie de bright, de diabète, du foie ou des rognons qui ait résisté aux Amers de Houblon ? Interrogez vos voisins et ils vous répondront, eux aussi, qu'il n'y en a pas.

L'ami d'un de nos meilleurs viveurs, s'adressant au domestique, un jeune homme arrivé depuis la veille :

—Monsieur Durandau ?

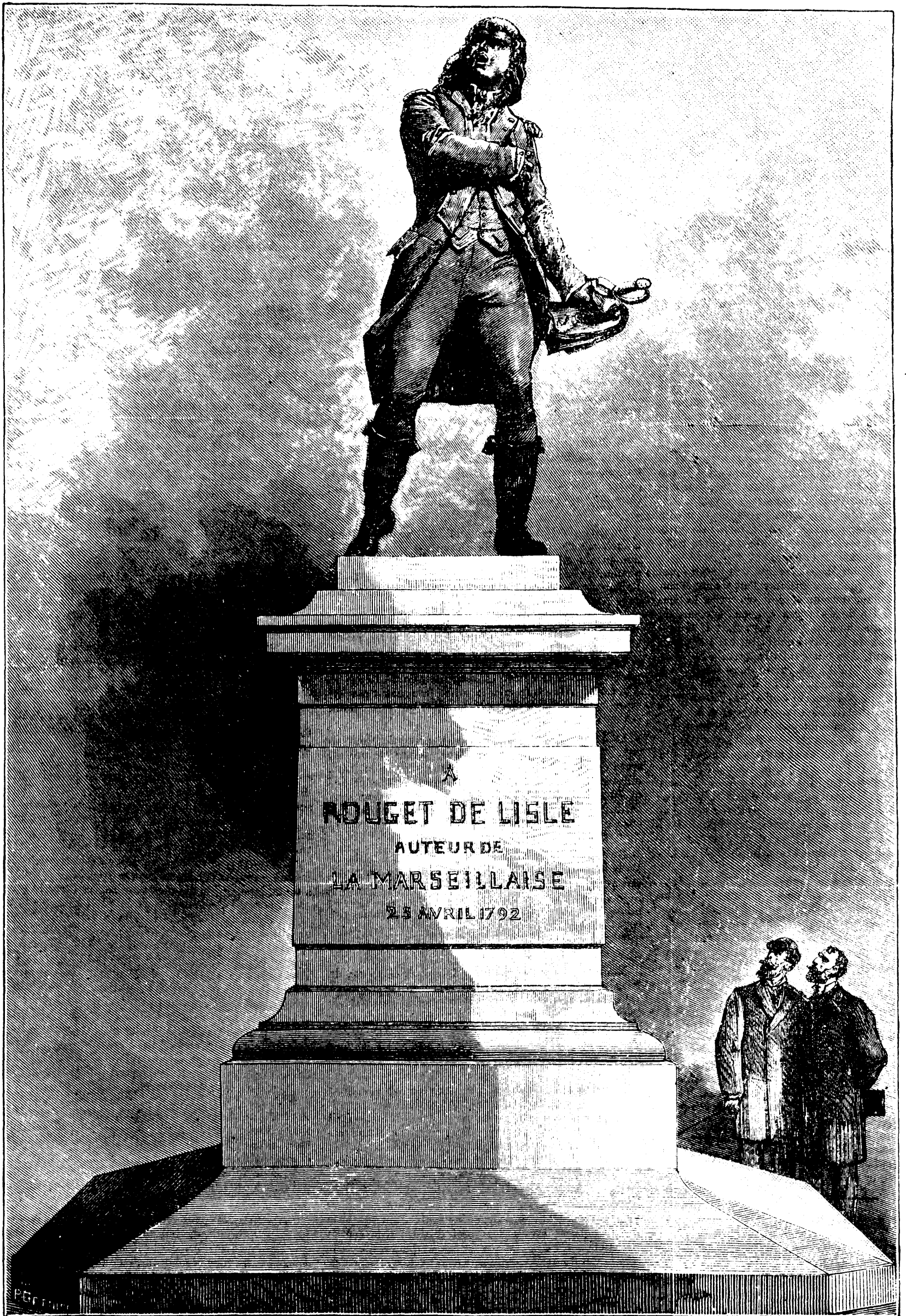
—Il ne peut pas recevoir.

—Il est malade ?

Le domestique, du ton le plus naturel :

—Non, monsieur... Il est soûlé !





LA STATUE DE ROUGET DE LISLE



LES ENRÔLEMENTS VOLONTAIRES EN 1792



LA *Marsillaise* CONDUISANT LES SOLDATS FRANÇAIS A LA VICTOIRE  
LES BAS-RELIEFS DE LA STATUE



## LA MAISON

A. H. TAINÉ

Connais-tu la maison basse  
Où tu logeras un jour ?  
On a mesuré l'espace :  
L'herbe foisonne alentour.

Elle n'a point de fenêtre ;  
C'est un logis assez noir ;  
Au dedans, l'on n'y peut voir ;  
Au large nul n'y peut être.

Les côtés en sont étroits,  
L'un et l'autre bras y touche ;  
De bois blanc sont les parois,  
Sur le bois blanc l'on se couche.

Quand on posera ton front  
Sous le toit qui la domine,  
Tu sentiras le plafond  
Appuyer sur ta poitrine.

L'air y manque, et cependant  
Jamais, accusant son gîte,  
L'être pâle qui l'habite  
Ne se plaint en descendant.

On la place en un lieu grave,  
Dans une blanche cité,  
Où l'on s'arrange une cave  
Pour toute l'éternité.

Elle a, si le bruit te pèse,  
Un silence sans pareil.  
Veux-tu dormir à ton aise ?  
Rien n'y trouble le sommeil.

Il y fait froid, l'été même,  
Oh ! bien froid, quand vient la nuit,  
Et nul être ne t'y suit,  
T'aimait-il d'amour extrême !

Tes amis, le chapeau bas,  
Viendront pour te faire escorte ;  
Mais les plus chers n'iront pas  
Plus loin que la sombre porte.

Elle s'ouvre devant eux,  
Béante dans l'herbe verte ;  
Quelques pleurs servent d'adieu ;  
On la ferme, à peine ouverte.

De la terre par-dessus,  
De tous les côtés la terre ;  
Et puis, il ne reste plus  
Rien de toi, qu'un grand mystère !

EUGÈNE MANUEL.

## LES

## GIBOULÉES DE LA VIE

PAR

M<sup>me</sup> CLAIRE DE CHANDENEUX.

## DEUXIÈME PARTIE

II

(Suite.)

Le baron, charmé de cette exclamation, proposa de traverser le pont à pied et de gravir pédestrement le sentier qu'admirait la jeune femme.

Thérèse sauta lestement sur la route, franchit l'Isère et se mit à grimper avec un pied parisien, avide de mordre sur la montagne.

Son regard interrogeait les vieilles murailles enlaidies qui, sur la gauche, bornaient l'horizon, tandis que les grandes lignes vertes et brunes des montagnes se profilaient sur le ciel clair des hauteurs.

Était-ce là qu'elle devait trouver de l'oubli, du repos, après le déchirement intime du devoir accompli ?

Comme elle tournait un massif, elle se trouva face à face avec un groupe curieux qui, posté pour bien voir sur le revers du sentier, épiait visiblement la marche de la voiture.

Or, cette voiture s'avavançait à pas lents, bien loin en arrière, sur le chemin carrossable, et maître Laurent Lehou, qui la regardait venir avec des angoisses comiques, ne s'attendait guère à voir surgir les voyageurs si près de lui.

Il était accompagné de Lise Pellegrin et de Mariette, qui n'hésitèrent pas à reconnaître les maîtres attendus. Le fermier en restait stupéfait ; mais comment croire que des barons de Paris arriveraient chez eux à travers champs ?

Thérèse ne lui laissa pas le temps de combattre son doute. — Monsieur, dit-elle en lui souriant, pouvez-vous nous dire si nous trouverons quelqu'un de la ferme pour nous ouvrir le petit château ?

Le bonhomme tressaillit.

Cette voix douce et cet heureux vocable, « le petit château, » importèrent d'assaut ses préventions.

Vrai Dieu ! la jolie châtelaine qui leur arrivait ! Ce ne devait pas être difficile du tout de vivre sous son omnipotence.

Il se troubla bien un peu, cependant, en déclarant qu'il était le fermier en personne, et que tout était disposé à Molevent pour y recevoir les voyageurs.

Mais comme Thérèse souriait toujours en le regardant de ses

grands yeux pensifs, l'aplomb lui revint à miracle, et le baron, si imposant qu'il fût, n'eut plus le pouvoir de l'émotionner.

— Ah ! ah ! dit M. de Thièblemont, vous êtes maître Laurent Lehou ?

Le fermier salua.

— Mon notaire m'a dit du bien de vos travaux et de votre entente agricole.

Maître Laurent s'épanouit à vue d'œil. Gaillardement, il s'offrit à guider madame la baronne.

Tout en cheminant à la tête du petit groupe, il s'arrêtait par instants pour indiquer du doigt telle pièce de terre soignée, grasse et luisante, dont il citait complaisamment le nom.

Le baron, qui n'entendait absolument rien à l'agriculture, faisait néanmoins bonne contenance. Après tout, puisqu'il se métamorphosait pour quelques jours en campagnard, autant valait-il entrer carrément dans la peau du propriétaire.

Thérèse avait gentiment tendu la main aux deux jeunes filles. L'une avait assez de ressemblance avec Laurent Lehou pour porter son état civil sur ses fraîches joues. L'autre, d'une mise plus soignée et d'une grande distinction d'allures, ne lui paraissait pas appartenir au petit monde de la ferme.

Mariette ne ressemblait pas à son père au physique seulement. Elle en avait la promptitude de résolution et l'honnêteté hardiesse.

Au bout de cent pas, elle racontait à madame de Thièblemont l'histoire de Lise Pellegrin, la fille du savant échoué à la ferme.

— Ils ont été bien bons ici, pour mon père et pour moi, ajouta mademoiselle Pellegrin ; nous sommes restés avec eux par reconnaissance et par plaisir.

Cette explication paraissait si nécessaire et si naturelle à donner à la nouvelle venue, que les deux filles en semblèrent aussitôt plus à l'aise. Tout cela s'était fait très simplement et si vite—tant la jeunesse porte en soi d'attraction et de confiance—qu'à voir les trois jeunes femmes gravir la dernière rampe en causant, on eût dit des relations de vieille date.

Sur la terrasse, M. Pellegrin vint saluer les châtelains.

Il ne fallut qu'une conversation de quelques minutes pour laisser soupçonner à M. de Thièblemont que ce misanthrope était un homme excellent que sa science et sa bonté n'avaient point préservé des douleurs humaines.

On dut accepter des mains de Mariette un bol de lait tiède, servi dans un superbe vase de faïence à fleurs jaunes et bleues, qui fit grincer les goûts artistiques du baron.

Thérèse, qui ne connaissait que la mixture d'amidon, de féculé et d'eau, qu'on appelle du « lait » à Paris, trouva celui-ci si bon, si bon, qu'il fallut remplir à nouveau le gigantesque bol.

— Quelles splendides dispositions vous montrez pour devenir campagnarde, ma chère Thérèse ! dit en riant le baron.

Mais la jeune femme, qui avait trop présumé de son appétit champêtre, se fit un ami intime du gros chat monté de la ferme, en lui abandonnant sa part avec mille câlineries.

Ensuite, on visita la maison.

— Ma chère, dit le baron, me permettez-vous de vous traiter en petite bourgeoise ?

— Je ne crains qu'une chose, répondit la jeune femme en souriant, c'est de trouver encore trop de reflets de Paris ; si vous saviez combien j'en suis lasse !

En vérité, l'était-elle tant que cela ?

M. de Thièblemont n'en était pas très persuadé, mais il jugea sage de le paraître.

D'ailleurs, les sincères efforts de la pauvre Thérèse pour secouer une préoccupation douloureuse, pour étouffer un soupire, pour anéantir une plainte toujours prête à sourdre du plus intime de son cœur, le touchaient profondément.

La lumière qu'il avait appelée—sans la faire entière—sur les secrets sentiments de la jeune femme, la lui montrait du moins, courageuse et combattante.

Il en pouvait souffrir ; il lui fallait l'admirer aussi.

## III

Avec un tel désir de se trouver bien partout, d'être satisfaite de tout, l'installation de Thérèse à Molevent ne pouvait qu'être facile et prompte.

Industrieuse et vaillante, elle trouva dans Lise Pellegrin une aide toute gracieuse.

A deux heures, le mince bagage des voyageurs était rangé dans les bahuts de chêne. A quatre heures, un cordon bleu, que le fils aîné des Lehou était allé chercher à Saint-Marcellin, s'installait devant son fourneau. A cinq, le fermier offrait à la châtelaine ses plus belles volailles et ses plus beaux fruits.

Enfin, le soir même, Thérèse et le baron recevaient à leur table M. et mademoiselle Pellegrin, auxquels le fermier et sa fille furent admis à se joindre, au café, pour donner leur avis sur un flacon de chartreuse authentique, descendu de la montagne sur le dos du charpentier.

Cette prompt invitation s'expliquait par l'instinctif désir de madame de Thièblemont d'éviter un tête-à-tête péniblement supporté pendant tout le voyage.

Ce dîner fut une révélation. M. Pellegrin sentit renaître, au contact de ses hôtes, les facultés endormies qui en avaient fait un homme remarquable et en faisaient encore un homme distingué.

Il parlait peu, avec tristesse et profondeur. Il avait beaucoup vu. On sentait vite qu'il avait beaucoup souffert.

M. de Thièblemont se sentit tout d'abord intéressé par sa valeur morale ; Thérèse fut attendrie par l'amour ardent et silencieux dont il entourait sa fille.

Il devait donc éprouver à la fois pour cette belle enfant la tendresse maternelle, le dévouement du père et l'aveugle faiblesse du vieillard.

Chaque éclat de gaieté de Lise allumait une clarté joyeuse entre les rides de ce visage jauni. Chaque silence semblait éveiller cette interrogation : « Qu'as-tu ? je n'entends plus la chère musique de ta voix ? »

Quant à Lise, inhabile encore à comprendre cette suprême tendresse, avec ses seize ans, sa fine allure, ses traits expressifs, elle était assez charmante pour faire oublier que le cerveau devait être étroit sous ce beau front et le cœur léger sous cette séduisante enveloppe.

Dès le lendemain, tandis que Thérèse, assise au bord d'un rocher, dessinait une vue de l'Isère, M. de Thièblemont arpenta à pas lents les ruines qui formaient le côté pittoresque de son nouveau domaine.

Non pas qu'il fût séduit outre mesure par les grandes lézardes qui déchaînaient les murailles ni par le reste de donjon féodal qui menaçait de s'écrouler dans la vallée.

La poésie des champs n'avait jamais eu le pouvoir de l'émeuver beaucoup, et peut-être était-il bien tard pour commencer à en savourer les beautés sévères.

Toutefois, il constatait avec un certain orgueil que ses ruines

avaient fort grand air, et qu'il y aurait quelque chose d'attrayant à faire de Molevent un nouveau Pierrefonds.

— Avec quelques millions, souriait-il en faisant son troisième tour des ruines.

En cet instant, un spectacle assez inattendu attira son attention.

Du versant d'une colline boisée, qui se collait à la montagne, en guise de premier plateau, comme un enfant à sa mère, trois personnes descendaient avec lenteur.

C'était d'abord une paysanne dauphinoise, en costume local, poussant devant elle une petite voiture assez semblable à celles dont les jeunes mères se servent pour leurs bébés ; puis deux laquais en livrée, marchant avec gravité des deux côtés de ce minuscule équipage.

— Un petit seigneur suzerain des environs, pensa le baron, que l'on habitue de bien bonne heure au respect de ses vassaux.

Pourtant, une tête masculine exhaussée sur les coussins et qui ne semblait pouvoir appartenir à un enfant, vu ses dimensions, ni à un homme fait, vu l'exiguïté de la voiture, donnait à ce groupe un caractère étrange, qu'à cette distance il était difficile d'élucider.

Par une habitude toute parisienne, M. de Thièblemont s'arrêta pour regarder aussi curieusement qu'en plein boulevard.

La tête masculine se tourna de son côté et se trouva bientôt au niveau de la terrasse démantelée où se pétrifiait le baron.

M. Pellegrin, qui cherchait un coin sans soleil pour y lire en paix, tourna l'angle de la terrasse et embrassa d'un coup d'œil la petite scène.

Du reste, de la tête masculine ou de M. de Thièblemont, c'était celui-ci qui se montrait le plus surpris.

— Qu'est cela ? interrogea-t-il vivement et à voix basse.

— Cela, répondit de même M. Pellegrin, c'est un pauvre être qu'on appelle ici « le monstre, » et qui se nomme, en réalité, M. Charles Aurèle.

— Aurèle ! répéta le baron, comme si ce nom ne lui eût pas été étranger ; alors, dites-moi...

Il ne put continuer. La voiture venait de s'arrêter ; une grande main pâle, se dégageant d'une soyeuse couverture, faisait au savant un signe amical tandis qu'une voix incisive prononçait ces étonnantes paroles :

— Mon cher savant, voulez-vous me faire l'honneur de me présenter à notre nouveau voisin ?

M. de Thièblemont, abasourdi, fit quelques pas pour descendre ; M. Pellegrin l'arrêta.

— Je vais vous amener M. Aurèle, puisqu'il le désire.

Sur un geste de celui qu'on appelait le « monstre, » les deux laquais soulevèrent leur maître, lequel apparut alors, à demi couché sur un petit fauteuil capitonné, emboîté dans la voiture et qui s'en détacha sans secousse.

Sous les larges vêtements qui ensevelissaient les membres inférieurs, il était difficile d'en apprécier la difformité. Une seule chose était évidente, c'est que cette tête d'homme surmontait un corps d'enfant.

Les bras et les mains seuls semblaient avoir atteint des dimensions normales.

« Le monstre ! » disaient les paysans.

Le fauteuil, porté par les laquais impassibles, gravit la terrasse et s'y arrêta.

M. Pellegrin serra la grande main pâle et se tourna vers M. de Thièblemont :

— Je suis heureux, monsieur le baron, dit-il, de vous présenter M. Aurèle, un aimable voisin de campagne, ce qui me paraît, dans la solitude, la meilleure nouvelle à vous donner.

— Je n'espérais pas, monsieur... dans la montagne... balbutia le baron qui ne revenait pas de sa surprise.

— Monsieur, dit la voix incisive, la montagne est plus habitée qu'on ne le suppose, et même fort bien habitée. Il n'y a guère que moi qui fasse, physiquement parlant, une exception pitoyable.

— Vous voulez dire, reprit vivement M. Pellegrin, que vous êtes le seul, moralement parlant, qui ayez transporté à ces hauteurs le goût très vif des choses de l'esprit.

— Alors, monsieur, dit le baron, vous devez vous entendre à ravir avec notre savant, car il ne paraît guère tenir à la terre que par la semelle de sa chaussure.

— Oui, mais j'ai des pieds énormes, sourit l'excellent homme.

— Si j'aime les choses de l'esprit, reprit le monstre avec un rire contraint, avouez, monsieur le baron, que je n'y ai pas grand mérite ; il serait, ma foi, plaisant que, fait comme je le suis, j'aissasse beaucoup des beautés matérielles !

— Et le monde intellectuel doit vous dévoiler ses richesses mieux qu'à nous, que les vulgaires préoccupations absorbent, continua poliment le baron.

— Aussi, dit M. Pellegrin, M. Aurèle fait de la littérature, de la chimie, de l'histoire naturelle : il fait des essais de culture ; il fait...

— Ah ! savant ! savant ! gémit le monstre en fermant ses yeux tristes ; vous ne voyez pas que le pauvre Charles Aurèle fait surtout une bien sotte figure en face de la châtelaine de Molevent, qui s'avance vers lui.

Tout le monde se retourna et vit Thérèse debout, à trois pas du petit groupe, immobile et le regard humide.

Bien plus absorbée par ses pensées que par son dessin, le bruit des voix qui alternaient près d'elle l'avaient tirée de son rêve. Doucement, elle s'était rapprochée pour apercevoir, avec une immense commiseration, cet être incomplet qu'on venait d'appeler Charles Aurèle.

Elle aussi, comme le baron, luttant entre un souvenir et une impossibilité, se répétait épouvantée :

— Charles Aurèle !... Charles Aurèle !... le fils de madame de Pernissan ne se nomme-t-il pas Charles Aurèle ?

Le monstre rouvrit les yeux, en faisant, de la tête, un salut qui n'était pas sans grâce.

La présentation fut plus courte encore cette fois. La surprise émue de Thérèse n'échappait pas à celui qui en était l'objet.

(La suite au prochain numéro.)

NOUVEAU CATÉCHISME.—Q. Qu'est-ce que le Rhumatisme.—R. Le rhumatisme est une douleur que l'on ressent aux jointures et qui disparaît par l'application de l'huile de St. Jacob.

Q. Qu'est-ce que l'huile de St. Jacob.—R. Une préparation particulière, d'une nature très pénétrante, qui chasse les douleurs, fait mettre de côté les béquilles, les flanelles et les médicaments, procure le repos et la santé.

## Luxe et Extravagances des Anciens

Crassus, lors de sa candidature pour le consulat, donna un festin de dix mille tables, auquel tous les citoyens de Rome, sans exception, furent invités.

César, pour célébrer les funérailles de l'une de ses filles, en donna un de vingt-deux mille tables, chacune de trois convives. Il offrit le même festin, mais avec encore plus de luxe, lors de son triomphe. Il fit paraître à l'amphithéâtre plus de gladiateurs et plus de bêtes féroces que l'on en eût encore vu.

Dans un document annexé à son testament, Auguste déclare comme lui étant un titre à la reconnaissance publique qu'il a fait voir au peuple 8,000 gladiateurs et fait tuer 3,500 bêtes féroces dans le cirque.

Dans les fêtes qui furent données par Titus pour l'inauguration du Colysée, 5,000 bêtes furent tuées par les gladiateurs.

L'empereur Probus, pour une seule représentation, rassembla 100 lions, 100 lionnes, 100 léopards de la Lybie, 100 léopards de la Syrie, 300 ours et 600 gladiateurs. Ayant fait planter des arbres dans le cirque afin de simuler une forêt, il y fit mettre 1,000 autruches, 1,000 cerfs, 1,000 daims et 1,000 sangliers, pour que le peuple leur fit la chasse. Les animaux trop dangereux furent tués par des gladiateurs. L'histoire ne dit pas combien de temps dura cette extravagance.

Tibère, dont la vie à Capoue fut une honte pour la nature humaine, aimait mieux amasser l'argent que le dépenser, et il laissa dans le trésor des sommes immenses que son successeur, Caligula, réussit à gaspiller en deux années par les extravagances les plus insensées. Pour imiter Cléopâtre, il avala des pierres précieuses dissoutes dans du vinaigre, et fit servir à ses convives, au lieu de pain et de viande, de l'or qu'ils emportaient avec eux. Un de ses amusements favoris était de jeter de l'argent au peuple du haut de la Basilique de Jules César. Il fit construire des galères en bois de cèdre, couvertes de bijoux, assez grandes pour contenir des vignes et des arbres fruitiers et il fit creuser des canaux exprès pour elles, le long des côtes. L'étable de son cheval favori, qu'il voulait faire nommer consul, était de marbre, sa mangeoire d'ivoire, son harnais de pourpre et son collier de perles. La parure d'émeraude et de perles que portait une de ses femmes, Lollia Paulina, a été évaluée à £400,000 sterling.

Claudius fut extravagant surtout pour les jeux publics. On organisa une fois pour lui un combat naval sur un lac, les galères étaient montées par 19,000 hommes.

Tacite dit de Néron : *incredibilium cupitor*. Ce qu'il fit en fait de vice et de cruauté serait incroyable si l'histoire de Rome ne fournissait pas maintes preuves de ce qu'une imagination désordonnée peut concevoir et le pouvoir absolu et irresponsable exécuter. Après avoir brûlé la ville il la rebâtit à son goût sans s'inquiéter de celui des propriétaires. Il commença par choisir les plus beaux sites et une partie des places publiques pour son nouveau palais. Les portiques, avec leurs rangées de colonnes, avaient un mille de longueur. Le vestibule était assez grand pour contenir sa statue faite d'or et d'argent, qui avait 120 pieds de haut et qui donna son nom au Colysée. L'intérieur du vestibule était tout doré, incrusté d'ivoire et de nacre de perles. Les plafonds des salles à manger étaient formés de tablettes en ivoire qui étaient mobiles et qui faisaient tomber sur les convives des fleurs et des parfums. Le plus grand salon avait un dôme qui tournait constamment imitant le mouvement des astres. Quand ce palais fut terminé, Néron s'écria : " Enfin je suis logé comme un homme ! " Son diadème valait un demi million. Ses habillements, qu'il ne mettait jamais deux fois, étaient couverts de broderies d'or. Il pêchait avec des lignes de pourpre et des hameçons d'or. Il ne voyageait jamais avec moins de mille carrosses. Les mules étaient ferrées en argent et les muletiers habillés d'étoffe de laine la plus fine avec des colliers et des bracelets d'or. Il aimait à paraître dans le cirque sur un chariot à jour et chanter dans le théâtre, se croyant un artiste et s'en glorifiant. Enfin il eut tous les vices et commit tous les crimes. Pourtant, dit Suétone, le monde endura ce monstre pendant quatorze ans ; il était populaire, la foule était éblouie par sa magnificence et elle prenait ses profusions insensées pour de la libéralité. Pendant plusieurs années, à l'anniversaire de sa mort, sa tombe était couverte de fleurs.

Les plus grands excès de glotonnerie furent commis par Vitellius qui, dans ses festins, fit servir jusqu'à deux mille poissons et sept mille oiseaux. Il se vantait d'être bon cuisinier et tout l'empire était mis à contribution pour exécuter un mets qui était composé de foies de mules, de cervelles de faisans et de paons, de langues de flamants, d'œufs de lamproies. Tacite dit qu'il dépensa ce qui équivaldrait aujourd'hui à plusieurs millions sterling, à manger et à donner à manger, et cela en moins de huit mois.

## Un vieux Martinet

Tous les journaux du pays s'occupent du vieux général Luard que l'Angleterre nous a envoyé, il y a quelques années, pour commander les milices canadiennes. Ce vieux monsieur, qui est probablement un bon soldat, mais qui nous fait l'effet d'un commandant passablement ridicule, a su se rendre extrêmement impopulaire depuis qu'il est ici, parmi les militaires de tous grades.

Il a, l'année dernière, en pleine revue, apostrophé le colonel d'un bataillon d'Ontario, comme si cet officier eut été un bambin ; et l'affaire fit tant de bruit que le ministre de la milice dut intervenir pour apaiser les volontaires qui s'étaient trouvés collectivement insultés dans la personne de leur chef.

Une nouvelle histoire nous arrive d'Ottawa, où le général vient encore de faire des siennes. Pendant le concours de tir qui vient d'avoir lieu dans la capitale, un pauvre diable de soldat s'est trouvé sans avoir la serviette réglementaire dans son sac, et le général, qui était en tenue civile, a trouvé moyen de mettre le major Scott, du 8e bataillon de Québec, aux arrêts, et de placer tout son bataillon hors concours—tout cela à propos de la serviette en question.

Eh bien, ces manières de vieux grognard ne nous vont pas ici, dans le pays, et le général Luard doit commencer à s'en apercevoir, car il s'est déjà fait siffler dans la rue. Nos volontaires sont de braves garçons qui font des sacrifices de toutes sortes pour doter le pays d'une milice, et il ne faut pas les traiter comme des coolies des Indes ou des mercenaires qui se font soldat pour gagner un chelin par jour.

Si le général Luard ne comprend pas cela, il faut le lui faire comprendre et puisqu'il a besoin d'une leçon de politesse, mieux vaut qu'il la reçoive aujourd'hui que plus tard.—*La Patrie*.

## NOUVELLES DIVERSES

Sur 175 élèves, dont les noms viennent d'être entrés au collège d'Ottawa, 143 arrivent des Etats-Unis.

Il doit y avoir, le 26 septembre, aux Etats-Unis, un congrès de pompiers. Nos chefs de brigade sont invités.

M. Roustan, ministre de France à Washington, et son secrétaire, ont logé à l'hôtel Richelieu pendant leur séjour à Montréal.

Les Arabes ont jeté un grand nombre des cadavres de chevaux dans le canal, à Ismailia, et on craint que l'eau ne soit corrompue.

La mère Sainte-Philippe, née Aylwin, du couvent des Ursulines de Québec, a célébré, la semaine dernière, le cinquantième anniversaire de son entrée en religion.

Un cailloux du poids de 35,300 livres a été retiré de l'eau par le cure-môle, il y a quelques jours, aux Trois-Rivières. C'est le plus gros qui ait été pêché jusqu'à présent.

Le Rév. M. Rousselot, accompagné de M. Matte, de St-Jérôme, est parti pour Notre-Dame-des-Lacs, Canton Wentworth, où il va fixer le site du premier orphelinat agricole.

Il y a maintenant dans les voûtes du trésor américain \$96,000,000 neufs qui dorment, et \$28,000,000 en petite monnaie, faisant un total de \$118,000,000 que le gouvernement a en mains.

Un officier anglais a fait un contrat avec un citoyen d'Albany (E.-U.), pour l'envoi en Egypte de 500 mules pour l'armée anglaise. La première cargaison est partie le 4 septembre.

M. Jean Dion, l'un des plus vieux et respectés citoyens de Chambly, est mort le 31 août, à l'âge de 79 ans, après une longue maladie courageusement soufferte. Il était le père de M. J.-O. Dion.

Nos concitoyens qui portent intérêt à la cause des orphelins, sont invités à souscrire à l'œuvre des orphelinats agricoles de Notre-Dame-des-Lacs, qui se recommande particulièrement à leur zèle et à leur charité.

Un cultivateur de Beauport, sous l'impression que ses vaches avaient perdu l'appétit, leur administra à chacune d'elles une forte dose de saumure de vieille date, et qui était de force à corroder le fer. A peine l'avaient-elles absorbé qu'elles accouraient au ruisseau

le plus près pour se désaltérer. Une couple d'heures après, elles tombaient comme foudroyées l'une après l'autre. Il en a ainsi perdu quatre en quelques heures.

M. François Grégoire et son épouse, Nazarine Morin, de Worton, ont célébré leurs noces d'or dernièrement. Deux de leurs enfants prêtres étaient présents à la cérémonie, il y avait en outre quatorze enfants, soixante-dix petits-enfants et quatre arrière-petits-enfants.

Les ouvriers ont fait de nouvelles trouvailles sur le terrain occupé autrefois par les anciennes casernes, aux Trois-Rivières. La semaine dernière, ils ont découvert un squelette humain très complet, et à peu de distance des pieds de ce squelette un boulet de 24. On croit que ces ossements reposent là depuis 200 ans.

Le congrès international d'électricité s'ouvrira à Paris le 15 octobre prochain, sous la protection du gouvernement français. Il y aura, en même temps, réunion d'un autre congrès pour la neutralité des télégraphes transocéaniques, qui implique une question très importante pour les gouvernements.

Mlle de Rothschild (branche de Francfort) a abjuré dernièrement le judaïsme, en vue de son prochain mariage avec le prince Alexandre de Wagram. Elle a fait sa première communion en présence de Mgr le cardinal Guibert et en l'absence des membres juifs de la famille Rothschild.

D'après M. de Lesseps, les pertes des Anglais en Egypte sont beaucoup plus considérables qu'on ne l'a annoncé. Arabi dispose d'une armée de 30,000 hommes et a des armes pour 200,000. Si les Anglais réussissent à rétablir l'autorité du Khédive, il ne seront cependant jamais capable de gouverner.

Si vous faites usages des Amers de Houblon, il n'y a aucun danger que vous contractiez les maladies du foie, des rognons, de la vessie ni les diabètes. Ces Amers sont le seul remède efficace que pouvez employer sans le moindre danger. Evitez tous les remèdes annoncés à grands frais.

Le nombre des maisons de Paris s'élève, d'après les dernières statistiques, à 82,352. Il était, en 1876, de 71,873. On y a donc construit en cinq ans 10,479 maisons nouvelles. L'augmentation du nombre des habitants a été proportionnellement plus considérable que celle du nombre des maisons. Il s'ensuit que le chiffre moyen des habitants par maison s'est trouvé porté de 26 à 27.

Un journal de Toronto fait remarquer qu'il est bien beau de recueillir et même de faire venir d'Angleterre des orphelins pour les placer dans nos asiles, en attendant qu'ils soient assez âgés pour apprendre des métiers, mais qu'il serait bien plus raisonnable et plus juste de recueillir nos propres galopins qui courent les rues nus-pieds et n'apprennent souvent qu'à devenir des gibiers de prison.

Rien de plus vrai.

Le *Manitoba* annonce la mort, arrivé il y a quelques jours, d'un des plus anciens habitants français du Nord-Ouest. Il se nommait Joseph Laverdure, et était âgé de 100 ans. Né au Grand-Lac des Esclaves, dans le territoire Mackenzie, M. Laverdure fit ses études au collège de Montréal, puis entra au service de la compagnie de la Baie d'Hudson, où il resta vingt-huit ans. Il servit pendant la guerre de 1812, et s'établit ensuite au Nord-Ouest, où il y passa le reste de ses jours.

La province de Québec compte soixante-quinze sociétés d'agriculture qui traduisent leur existence par des expositions dans les comtés. Le nombre total des membres de ces diverses sociétés est de 16,659. De ce nombre, 12,502 sont des Canadiens-Français. Les 4,157 autres appartiennent à diverses nationalités : anglaise, écossaise et irlandaise. Comme on le voit, les Canadiens-Français sont ainsi presque trois fois plus nombreux que les membres des autres races.

Un journal américain raconte qu'une dame américaine a envoyé pour cadeau de nocces à une de ses amies qui allait se marier, un balai muni d'un manche robuste, à l'extrémité duquel pendait attachée à un bout de ruban blanc une carte de visite avec ces mots :

" Accepte ce modeste présent et permets-moi de te faire part du fruit de ma propre expérience du mariage. Tant que le ciel de ton mariage sera sans nuage, balaye tranquillement le tapis avec la brosse de mon présent, la propreté assainira et embellira ta maison ; mais au moindre symptôme d'orage domestique, prend mon cadeau par le bas et fait usage du manche avec une inébranlable vigueur. Ainsi tu conjureras l'orage et tu rétabliras la paix dans ton ménage sur une base solide et durable."

Le comble de l'hydrologie :  
Faire sortir de l'eau d'une pompe funèbre.



À LA CASERNE—ILS SE PRÉPARENT POUR LA REVUE



TRIBUNAUX COMIQUES

LES DEUX NÉGOCIANTS

—Par-devant Maitrillard et son épouse, marchands de vins et liqueurs, a été convenu ce qui suit : les sieurs Sariol et Turban contractent association pour l'achat d'un petit quartreau d'eau-de-vie, qu'ils débiteront sur le champ de foire du Landy, à Saint-Denis, les deux dimanches affectés à cette fête, pour les bénéfices être partagés entre eux par moitié ; chaque verre, de la contenance d'un poisson ou polichinelle, sera livré aux consommateurs au prix de quatre sous, etc., etc." Suivent les clauses accessoires.

Le soir du premier dimanche d'exploitation de leur établissement ambulante, les deux associés étaient ramassés par la garde, en loques, meurtris de coups de poing, la tête dénudée à divers endroits par suite de l'enlèvement violent de poignées de cheveux. Leur situation financière et commerciale consistait en un petit baril vide et une pièce de deux sous en caisse.

Aujourd'hui, les voici en police correctionnelle, pour rébellion et voies de fait envers les agents de la force publique.

Nos deux négociants étaient partis à Saint-Denis avec leur baril d'eau-de-vie ; arrivés à la Chapelle, Sariol dit à Turban :

—Dis donc, je vas boire un polichinelle.

—Eh bien, tu ne te gênes pas, répond Turban, ça n'est pas à toi seul cette eau-de-vie, c'est à nous deux.

—C'est juste, répliqua Sariol ; alors le polichinelle étant de quatre sous, je vas te donner deux sous.

—Ah ! comme ça t'es dans ton droit, donne-moi deux sous, et bois ton polichinelle.

Sariol donne deux sous et boit le poisson d'eau-de-vie convenu.

Cent pas plus loin, Turban dit à son tour à Sariol : —Je vas faire comme toi, je vas me payer un polichinelle.

—Oui, mais tu vas me donner deux sous.

—Certainement, ça va tout seul.

Il boit un polichinelle et rend à son associé la pièce de deux sous que celui-ci lui avait remise un instant avant.

Arrivés à la route de la Révolte, Sariol reprend : —Ma foi, tant pis ! je profite du bon marché ; puisque ça ne me coûte que deux sous au lieu de quatre, je vas boire un autre verre.

Adhésion de l'associé, auquel il redonne la même pièce de deux sous. Cinq minutes après, celui-ci répond :

—Au fait, tu as raison, ça ne nous revient qu'à deux sous au lieu de quatre, ma foi, c'est pas la peine de s'en priver.

Et il avale un second polichinelle, en rendant une seconde fois la fameuse pièce de deux sous.

Arrivés au petit pont situé à l'entrée de Saint-Denis, nos deux négociants avaient déjà échangé cinq ou six fois l'éternelle pièce de deux sous, et ne cessaient de s'applaudir de leur découverte d'eau-de-vie à quatre sous le poisson. Inutile de dire qu'arrivés au champ de foire ils n'avaient pas la tête parfaitement au commerce et n'étaient frappés que d'une seule idée, c'est que plus ils buvaient, plus ils gagnaient. Sous l'empire de cette combinaison, ils firent faire la navette à la malheureuse pièce de deux sous, jusqu'au moment où le quartreau étant entièrement vidé, Turban se mit à dire à Sariol :

—Ah ça ! mais tu t'es fichu dedans, toi ; nous avons acheté pour six francs d'eau-de-vie ; tout a été débité, et nous n'avons que deux sous en caisse.

—Comment, que deux sous ?... en tout ?...

—Mais oui, en tout.

—Alors t'es un filou, t'as volé la caisse, etc.

De là une explication à coups de poing, l'intervention de la garde et le délit commis.

Voici ce que nous avons démêlé dans les explications des deux prévenus au sujet de l'étrange spéculation, cause première du délit.

Le tribunal les a condamnés chacun à huit jours de prison.

Si c'est pour élever leur famille qu'ils ont entrepris leur singulier commerce, ils feront bien de chercher une autre combinaison.

**\$200 de récompense.** — Cette récompense sera payée à quiconque donnera des informations pour la découverte et la conviction des personnes vendant des Amers de Houblon falsifiés, contrefaits ou imités, ou toutes autres préparations avec le mot de *Houblon*, en vue de frauder le public. Les véritables Amers de Houblon ont une gerbe de houblon vert imprimée sur le blanc de l'étiquette, et sont les seuls purs et le meilleur remède contre les maladies du foie, des rognons et du système nerveux. Méfiez-vous de toutes les autres préparations annoncées dans les journaux comme étant les "Amers de Houblon." Quiconque débitant aucune contrefaçon sera poursuivi.—Compagnie manufacturière des Amers de Houblon, Rochester, N.-Y.

Les religieux en Egypte

Les enfants de saint François n'abandonnent pas l'Eglise. Un de ces religieux, le Père François d'Orta, frère mineur, écrit à l'*Unittà Cattolica* :

" Il n'y a plus d'Européens, ni de chrétiens, ni de juifs en Egypte. Nous sommes les seuls qui soyons restés, nous et les pauvres Sœurs franciscaines.

" Oh ! si ceux qui nous maltraitent en Italie et en Europe pouvaient connaître et apprécier ce qui se passe ici ! Si les Italiens font peu ou point de cas de nous, les musulmans pour le moment nous ont en grande estime.

" Les pauvres sœurs de Krafadawar tremblaient en se voyant seules dans leur couvent ; les musulmans sont allés les encourager et leur dire de ne pas avoir peur, parce qu'eux, les chefs, étaient tout entiers à leur défense. Si elles craignaient de rester dans leur couvent, ils les invitaient à loger dans leurs maisons, qui étaient ouvertes à leur disposition.

" Ces bonnes sœurs les ont remerciés, et ont préféré rester fermes à leur poste.

" Alors le *wahwee*, après avoir fait poster une sentinelle près de leur couvent, est allé lui-même avec ses soldats faire des patrouilles toute la nuit aux environs, pour mieux protéger les religieuses.

" Les musulmans de Mansourah sont également contents que nous ne soyons pas partis et personne ne nous moleste."

Les typographes—ces travailleurs consciencieux qui rendent tant de services lorsqu'ils ne commettent pas de méchantes coquilles—comptent quelques grandes figures et hauts personnages dans notre histoire contemporaine. On cite pour le moment, le nom de Duclerc, le chef du cabinet français actuel. M. Duclerc—au dire de ses biographes—a débuté dans le monde en travaillant à la *casse*.

CONSEIL.—Il arrive parfois que des allumettes sont rendues inflammables parce qu'elles ont été mouillées par de l'eau versée dessus ou bien par le brouillard qui a pénétré dans l'appartement ; il n'est plus possible alors de les faire prendre. Pour remédier à cet inconvénient, il suffit de sécher l'allumette mouillée en la frottant dans ses cheveux. Après cette opération, on allume l'allumette aussi facilement que si elle n'avait jamais été humectée.

LES ECHECS

Montréal, 14 septembre 1882.

Adressez les communications concernant ce département à O. TREMPÉ, 698, rue Saint-Bonaventure.

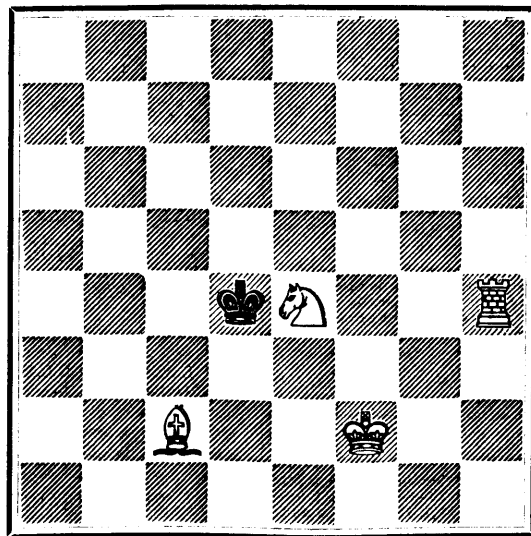
SOLUTIONS JUSTES :

No. 325.—MM. A. P. F., Arthabaska ; E. Legault, Ottawa ; L. O. P., Sherbrooke ; V. Gagnon, S. Tardieu, Québec ; J. Maurien, H. Lupien, L. Dargis, M. Lafrenâie P. Fabien, Montréal ; F. H. Gingras, Trois-Rivières ; N. P., Sorel ; Un ami, Saint-Hyacinthe ; N. H. Guérin, Pointe-Lévis.

PROBLEME No. 326.

Composé par M. E. A. SCHMITT.

NOIRS.—1 pièce.



BLANCS.—4 pièces

Les Blancs jouent et font mat en 4 coups

SOLUTION.—No. 325.

Blancs.

- 1 C 8e F D
- 2 Mat selon le coup des Noirs.

Noirs.

- 1 Ad libitum.

Mères ! Mères !! Mères !!!

Etes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents ? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille de *Sirop Calmant de Mme Winslow*. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade—cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui, ayant usé de ce sirop, ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et rend la santé. Les effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas et agréable à prendre. Il est ordonné par un des plus anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux États-Unis. Les instructions nécessaires pour faire usage du sirop sont données avec chaque bouteille.

Les anciens Canadiens connaissaient l'efficacité de la Noix Longue à son état vert, comme purgatif et laxatif, mais son usage présentait un inconvénient, c'est qu'il était impossible de se procurer des noix fraîches dans toutes les saisons. La science a depuis découvert un extrait de cette noix qui conserve son efficacité pour un temps indéfini. C'est de cet extrait que sont composées les Pilules Purgatives de Noix Longues de MCGALE, reconnues aujourd'hui comme un des meilleurs purgatifs. En vente chez tous les Pharmaciens.



SAINTE ANNE, RIVIERE OTTWA.

AVIS AUX ENTREPRENEURS

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné, et portant la suscription "Soumission pour travaux à Ste Anne" seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des malles de l'Est et de l'Ouest. MARDI, le 19e jour de Septembre courant, pour creuser un chenal—principalement dans le roc—dans le lit de la rivière, sur le côté des travaux du nouveau canal de Ste-Anne en amont de la rivière.

Un plan indiquant la position et la section du chenal projeté, et le devis des travaux à faire, pourront être vus à ce bureau, et au bureau de l'ingénieur local à Sainte-Anne, dès et après vendredi le 8 courant ; l'on pourra aussi s'y procurer des formules de soumission.

Les entrepreneurs devront se rappeler que les soumissions doivent être faites strictement conformes aux formules imprimées, et, dans le cas de sociétés, elle devront porter les signatures et indiquer la nature de l'occupation et le domicile de chaque associé ; et de plus, un chèque de banque accepté pour la somme de mille piastres devra accompagner la soumission ; cette somme sera confisquée si le soumissionnaire refuse de signer le contrat lorsque requis de ce faire aux prix et conditions mentionnés dans l'offre. Le chèque ou l'argent sera remis à ceux dont les soumissions n'auront pas été acceptées.

Ce département ne s'engage pas, néanmoins, à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

A. P. BRADLEY, Secrétaire.

Dépt. des chemins de fer et canaux, Ottawa, 5 septembre 1882.

COLLÈGE D'OTTAWA

Dirigé par les RR. PP. Oblats.

CONFÈRE LES GRADES UNIVERSITAIRES.

LES COURS S'OUVRIRONT LE 6 SEPTEMBRE.

COURS COMMERCIAL ET COURS CLASSIQUE.

On donne une attention toute spéciale à l'étude des sciences pratiques. L'anglais est la langue officielle du Collège, mais les deux langues, anglaise et française, y sont également enseignées et parlées. L'enseignement du dessin entre dans le Programme et se donne gratuitement. Les différents Départements de l'enseignement et de la discipline sont confiés à des prêtres d'une longue expérience.

On veille avec un soin tout paternel à la conduite, à la santé, et aux progrès des élèves. Les parents reçoivent un bulletin mensuel.

Le Collège est éclairé au gaz, chauffé à l'eau chaude et pourvu de bains à l'eau froide et à l'eau chaude. Cours vastes et spacieux. Gymnase complet. Maison de campagne à un mille de la ville.

Les départements domestiques sont sous les soins des Sœurs de la Charité.

MEDAILLES PAPALES

Sa Sainteté Léon XIII vient de donner au Collège d'Ottawa une marque de haute distinction, en accordant une médaille annuelle pour les élèves du cours de Philosophie.

Pour tout ce qui concerne le cours d'études, la méthode d'enseignement, les examens requis pour les Grades Universitaires, voyez le Prospectus, que l'on envoie sur demande.

CONDITIONS : Pension, Enseignement, Lit et Garniture, Lavage et Honoraires du Médecin, payables d'avance au commencement de chaque terme, en Septembre et en Février.

COURS COMMERCIAL..... PAR ANNÉE \$150  
" CLASSIQUE ..... " 160

VARIÉTÉS

Très juste. Toutes les fois que le souffleur du théâtre Cluny quitte ses amis, ses amis ne lui disent pas : Au revoir, mais : Bon vent !

Au palais de justice : —Accusé, vous avez de tristes antécédents ; ainsi la police vous a fait ramasser dix-sept fois dans le même mois. Ça prouve une chose. —Laquelle ? —C'est que je suis fidèle à mon poste.

La vieille marquise de X... persiste à se décoller outrageusement. —Mon Dieu, disait une bonne amie, on sait qu'elle a des parchemins. Pourquoi s'obstin-t-elle à les montrer ?

Un mari cherche sa femme subitement disparue et fournit le signalement suivant : Chevelure : châtaigne. Robe : marron. Air : dinde.

—Qu'est-ce donc, mon ami, dit Mme Grumpir à son mari, que le Livre jaune dont on parle tant, et qu'on va remettre aux députés.

—Comment, tu ne sais pas, mais je crois que c'est un livre de M. Naquet, et qui contient tout ce qu'on a écrit sur le divorce.

M. Tête-de-Bois est conduit par un de ses amis dans un cercle où l'on fume.

Tête-de-Bois crache par terre sans aucun respect.

On fait signe au garçon d'apporter près de lui un crachoir.

Tête-de-Bois regarde, un peu étonné ; puis se détourne, et crache de l'autre côté.

Le garçon transporte le crachoir de gauche à droite.

Alors, Tête-de-Bois, impatienté : —Dis-donc, toi, dit-il au garçon, si tu n'ôtes pas ta petite machine de là, je vais cracher dedans.

Une épitaphe de du Laurens, que bien des maris voudraient pouvoir transcrire comme lui sur la tombe de leur moitié :

Ci-gît ma femme... Oh ! qu'elle est bien, Pour son repos et pour le mien.

Un monsieur demandait à une petite fille le nom de son père.

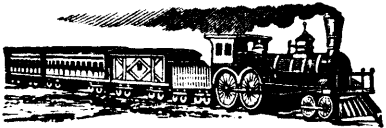
Je n'en sais rien, répondit-elle, car on l'appelle de toutes sortes de manières.

—Comment cela ? —Oui, et je ne m'y reconnais plus ? Quand nous sommes seuls, maman l'appelle : Joseph. S'il y a du monde, elle dit : mon mari.

Mon oncle l'appelle mon ami... Ma tante dit : gros bêta...

Les gens qui viennent l'appellent : monsieur le notaire.

Moi, je dis tout simplement : papa.



CHEMIN DE FER

INTERCOLONIAL

AVIS

Les trains spéciaux de PETIT METIS continueront leur service les lundis 4 et 11 septembre, et le dernier de la saison, jeudi 14, à 7.30 heures A.M.

Ces trains arrêteront à Rimouski, Bic, Cacouna, Rivière-du-Loup, etc., pour recevoir les voyageurs, se reliant à La Chaudière avec le convoi du Grand-Tronc, et à Québec avec le "train éclair" du chemin de fer du Nord, arrivant à Montréal à 9 heures P.M., ainsi qu'avec les bateaux de la Compagnie du Richelieu qui partent de Québec pour Montréal à 5 h. P.M.

Pour billets, tableau des heures de départ et d'arrivée et plus amples renseignements, s'adresser aux bureaux du chemin de fer Intercolonial, No. 136, rue St-Jacques (en face du St-Lawrence Hall), Montréal.

D. POTTINGER, Surintendant en chef.

G. W. ROBINSON, Agent pour les passagers et le fret. Montréal, 28 août 1882.

L'HUILE ST-JACOB

MARQUE DU COMMERCE



LE GRAND REMÈDE ALLEMAND POUR RHUMATISME.

La Névralgie, Sciaticque, Lumbago, le Mal de Reins, Douleurs de l'Estomac, la Goutte, l'Esquinancie, Inflammation du Gosier, Enflures et Foulures, Brûlures, Echaudements, Douleurs générale du Corps, et pour le Mal de Dents, d'Oreilles, pour Pieds et Oreilles Glacés, et pour toutes autres Douleurs et MAUX.

Aucune préparation sur la terre est égale à l'Huile St. Jacob comme remède externe sain, certain, simple et bon marché. L'essai coûte peu, seulement la petite somme de 50 cents, et tous ceux souffrants de douleurs peuvent avoir une preuve positif du mérite que cette médecine réclame.

Les directions sont publiées dans onze langues différentes.

Vendue Par Tous Les Droguistes Et Commerçants De Medicines.

A. VOGELER & CIE., Baltimore, Md., U. S. A.

LA POUDRE ALLEMANDE

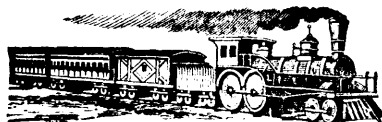
SURNOMMÉE



NE FAILLIT JAMAIS

ET EST

Vendue chez tous les Epiciers respectables



Chemin de Fer Intercolonial

1881—Arrangements d'Ete—1882

A partir du 3 JUILLET 1882, les trains directs à Passagers partiront tous les jours (Dimanches exceptés), comme suit :

Table with 2 columns: Destination and Time. Includes routes to Rivière-du-Loup, Cacouna, Trois-Pistoles, Rimouski, Little Métis, Métapédia, Campbellton, Dalhousie, Bathurst, New-Castle, Moncton, Saint-Jean, and Halifax.

Ces trains viennent en connection à la Pointe-Lévis avec les trains du Grand-Tronc partant de Montréal à 10 heures p.m., et à Campbellton avec le steamer "St-Lawrence" partant les mercredis et samedis pour Gaspé, Percé, Passébiac, etc.

Les trains pour Halifax et St-Jean vont directement à leur destination le dimanche. Le char Pullman qui part de Montréal le Lundi, le Mercredi et le Vendredi, va directement à Halifax, et celui qui part le Mardi, le Jeudi et le Samedi, va directement à St-Jean.

Des BILLETS D'EXCURSION A PRIX RÉDUITS, par chemin de fer et par steamer, peuvent être obtenus pour tous les points du bas du fleuve Saint-Laurent, Macapédia, Rastouche, Baie des Chaleurs, Gaspé, Ile du Prince Edouard et tous les points des Provinces Maritimes.

Pour ce qui regarde les prix de passage, le taux du fret, les arrangements des convois, etc., des informations complètes seront données par

G. W. ROBINSON, Agent des Passagers et du fret pour la division de l'Est.

No. 136, rue Saint-Jacques (en face du Saint-Lawrence Hall) Montréal.

D. POTTINGER, Surintendant-en-Chef.

Moncton, N.-B., 1er juin, 1882—52 f.

BULLETIN MENSUEL

Bureau de Poste de Montréal

SEPTEMBRE 1882

Table with columns: Distributions, DÉPÊCHES, Fermées. Lists routes to Ontario, Québec, and various local destinations with corresponding times.

A) Sacs pour Char Palais ouverts jusqu'à 8.45 heures a.m. et 9.15 p.m. (B) Sacs pour Char Postal ouverts jusqu'à 9.00 heures p.m.

LACOSTE, GLOBENSKY & BISAILLON, AVOCATS,

No. 11, Cote de la Place-d'Armes. MONTRÉAL

ALEX. LACOSTE, C.R.L.L.D. BENJ. GLOBENSKY, C.R. F. J. BISAILLON, B.C.L. T. BROSSEAU, L.L.B.

LORGE & CIE.

21, RUE SAINT-LAURENT

Tiennent une spécialité de Chapeaux de Soie de Fentre qu'ils fabriquent eux-mêmes.

70 CARTES DE VISITES avec votre nom. — En 100 caractères nouveaux, nouveaux genres, par des artistes : Bouquets, Oiseaux, Chromos, Paysages, etc., tous différents. Livre d'échantillons complet pour agents, 25c. Grande variété de Cartes d'Annonces. Diminution pour le commerce et les imprimeurs. 100 Échantillons de Cartes d'Annonces de Fantaisie, 50c. Adresse : STEVENS & BROS., boîte 22, Northford St

EXPOSITION

PROVINCIALE

Agricole et Industrielle

À MONTRÉAL

Du 14 au 23 Septembre prochain

\$25,000 OFFERTS EN PRIX

Terrain spacieux et bâtisses magnifiques pour l'exposition des animaux, manufactures, instruments d'agriculture et de machines en opération. L'exposition s'ouvrira le 14 septembre ; les animaux n'arriveront que le 18, date après laquelle l'exposition sera au grand complet.

Les compagnies de chemins de fer et de bateaux à vapeur ont réduit leurs prix pour cette circonstance. Les exposants sont priés de faire leurs entrées le plus tôt possible. Pour liste de prix, formules d'entrée et toutes autres informations, s'adresser aux sous-signés.

GEO. LECLÈRE, Secrétaire S. C. STEVENSON, conjoints. No 76, rue St-Gabriel, Montréal.

Mousseau, Archambault & Lafontaine.

AVOCATS,

No. 7, RUE ST-JACQUES (AU SECOND) MONTRÉAL

Hon. J. A. MOUSSEAU, J. L. ARCHAMBAULT, B.C.L. C.R. et M.P., Sec. d'Etat. P. E. LAFONTAINE, L.L.D.

" L'OPINION PUBLIQUE "

On peut s'abonner pour 6 mois ou un an en s'adressant au No. 7, de la rue Bleury. La nouvelle administration a fait un choix de collaborateurs recrutés dans tout ce que la Province a de meilleur comme écrivains. L'abonnement n'est que de \$3.00 par an.

LA COMPAGNIE

LITHOGRAPHIQUE - BURLAND

(LIMITÉE)

CAPITAL ..... \$200,000

ELECTROTYPEURS,

LITHOGRAPHES,

IMPRIMEURS,

GRAVEURS,

EDITEURS,

ETC., ETC.

3, 5, 7, 9 & 11, RUE BLEURY

MONTREAL

Cette compagnie, possédant un capital plus élevé qu'aucune autre Compagnie Lithographique du Canada, se trouve par sa position financière et le matériel considérable qu'elle possède, capable d'entreprendre l'exécution de toutes espèces d'ouvrages dans les diverses branches d'industrie qu'elle exploite.

Un personnel considérable d'artistes lui permet de garantir la qualité de ses ouvrages.

Elle possède en outre :

- 12 presses à vapeur. 1 machine patentée à vernir les étiquettes. 1 machine électrique à vapeur. 4 machines à photographie. 2 machines à gravure photographique. 2 machines à enveloppe.

Aussi : Machines à perforer, à couper à marquer, presse à relief pour enveloppes et têtes de lettres, presse hydraulique, etc., etc.

Toutes commandes pour la Gravure, la Lithographie, la Typographie, l'Electrotypie, etc., exécutées avec soins et à des prix modérés.

Editeurs du CANADIAN ILLUSTRATED NEWS, du SCIENTIFIC CANADIAN et PATENT OFFICE RECORD, et aussi imprimeurs de L'OPINION PUBLIQUE.

Toutes commandes par Poste promptement exécutées. G. B. BURLAND, Gérant